

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Direction Générales des Études et des Statistiques Sectorielles

*Tableau de bord de
l'Enseignement primaire
Année scolaire 2014/2015*

Novembre 2015

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) publie chaque année des « Tableaux de bord de l'éducation de base ». La présente publication fait une analyse des principales données statistiques de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2014/2015. L'objectif recherché est de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation en 2014/2015 et de son évolution durant les cinq dernières années.

Les données présentées proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques du formel organisée chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENA) auprès des écoles primaires publiques et privées.

Ce document pourra servir de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Il servira aussi à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que : l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le «Tableau de bord de l'enseignement primaire » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité du système éducatif de base sur la période 2007/2008 à 2014/2015. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) ou de genre (fille et garçon). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2014/2015 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire. Nous comptons sur vos critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions de cette publication, afin de faire du «Tableau de bord de l'enseignement primaire » un outil précieux d'informations pour une meilleure connaissance du système éducatif de base.

Le Directeur Général

SOMMAIRE

	Pages
Avant propos	3
Sommaire	5
Sigles et abréviations	6-7
Présentation du document	8
Objectifs du <i>PDSEB</i> – Principales orientations de politique éducative	9-10
Contexte socio-économique	12-13
Moyens financiers	14-15
Partie 1 : Enseignement de base	17
Les élèves	18-27
Les conditions d'accueil	28-39
Les ressources humaines	40-45
Les parcours scolaires	46-49
Les résultats	50-55
Partie 2: Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages	57
Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages	58-59
Annexes	60-61

SIGLES ET ABREVIATIONS

A3F	: Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
AI	: Alphabétisation Initiale
APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
ARC-SSN	: Appui au Renforcement des Capacités du Système Statistique National
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CST	: Culture Scientifique et Technique
DHD	: Développement Humain et Durable
DGAENF	: Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA	: Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
EBCVM	: Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT/PA	: Education Pour Tous / Procédure Accélérée
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PAEN	: Projet d'Appui à l'Education Nationale
PAI	: Plan d'Amélioration Individuel

PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SISED	:	Système d'Information Statistique de l'Education
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TCA	:	Taux de Croissance Annuel
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le plan général du tableau de bord est explicité ci-après.

Après des données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le système éducatif burkinabé est décrit à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. **Quels moyens financiers sont engagés dans l'éducation de base ?**
2. **Quelles offres et rendement pour l'enseignement de base ?**
 - *Combien d'élèves ont été scolarisés et avec quelles caractéristiques d'accès ?*
 - *Quelles sont les conditions d'accueil au niveau des infrastructures en quantité et en qualité ?*
 - *Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
 - *Quels sont les parcours scolaires pour les élèves ?*
 - *Quels sont les résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
 - *Quelles sont les caractéristiques des régions suivant certains indicateurs ?*
3. **Quelles sont les données sur l'éducation dans les enquêtes nationales auprès des ménages ?**

OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Il se veut un référentiel programmatique de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) au niveau de l'éducation de base, notamment en son axe n°2, portant sur la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'éducation pour tous (EPT). A cet effet, les objectifs globaux sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes;
4. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
5. assurer une gestion financière efficace du programme.

OBJECTIFS DU PDSEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Indicateurs	2007/2008	2013/2014	2014/2015	Variation 2013/2008	cible 2015
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pu)	388 889	541877	584 047	28,4%	709 664
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	182 816	256285	278 016	30,2%	
1b. Pourcentage de filles	47,0	48,4	48,4	0,7	
2. Taux brut d'admission (Pr + Pu) en %	85,7	97	98,8	7,1	117%
2a. TBA Filles (en %)	81,8	94,8	96,2	10,5	119%
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		75,3	78,5	62,5	
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		67,4	75,6	62,8	
3. Taux brut de scolarisation	72,5	83,0	83,7	8,8	105%
3a. TBS Filles (en %)	67,9	64,2	83,9	12,2	105%
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		52,2	53,8	50,4	
3c. TBS Filles 48 communes. Prior. (en %)		48,3	49,6	50,7	
4. Ratio livre / élèves					
4a. Livre de Calcul	0,51	1,1	0,6	84,3%	
4b. Livre de Lecture	0,92	0,9	0,8	17,4%	
5. Nombre de salles de classes	31 809	50 444	55 098	50,0%	
6. Nombre de maitres chargés de cours	31 520	50 582	54610	50,0%	
7. Taux de redoublement par sous cycle					
7a. CP (en %)	6,0	3,5		-2,4	
Dont filles (en %)	5,7	3,2		-2,4	
7b. CE (en %)	11,0	5,8		-5,0	
Dont filles (en %)	10,7	5,4		-5,1	
7c. CM (en %)	13,3	14		2,2	
Dont filles (en %)	14,0	15		1,8	
8. Taux d'abandon par sous cycle					
8a. CP (en %)	4,4	4,7		0,1	
Dont filles (en %)	5,1	4,6		-1,0	
8b. CE (en %)	4,6	6,6		1,1	
Dont filles (en %)	3,9	3,6		-0,1	
8c. CM (en %)	11,7			2,0	
Dont filles (en %)	11,4			0,4	
9. Taux de promotion par sous cycle				0,0	
9a. CP (en %)	89,6	91,7		2,3	
Dont filles (en %)	89,2	92,3		3,4	
9b. CE (en %)	84,4	88		3,9	
Dont filles (en %)	85,4	90,3		5,2	
9c. CM (en %)	75,0			6,1	
Dont filles (en %)	74,6			8,2	
10. Taux de réussite au CEP (en %)	66,8	82,2	73,5	-5,9	
Dont filles (en %)	62,7	80,2	76,6	-5,8	
11. Taux d'achèvement (en %)	40,7	57,6	58,4	18,8	76%
11a. Dont filles (en %)	36,3	59,7	60,4	23,4	74%
11b. TAP des 43 communes prioritaires		30,9	36,6	38,8	
11c. TAP filles des 43 communes prioritaires		29,8	37,6	39,3	

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Les points saillants

✚ Plus de 16 millions d'habitants vivent au Burkina Faso.

Commentaire général

Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 chiffrent la population du Burkina Faso à 14 017 262 habitants avec une majorité de 77,3% vivant en milieu rural et une population féminine représentant 51,7%. En 2015, cette population est estimée à 18 450 494 d'habitants.

Le taux de mortalité est de 11,8‰ en 2006 et celui de natalité 41,2‰ en 2010. La mortalité infanto-juvénile reste cependant assez élevée (184‰).

Le taux brut de scolarisation est de 83,0% en 2014/2015. Ce taux connaît un accroissement de 0,7 point par rapport à 2013/2014.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus connaît ces dernières années des accroissements significatifs. De 19,5% en 1996, il a été estimé en 2007 à 28,3% (enquête QUIBB 2007 de l'INSD). Malgré ces améliorations significatives, le Burkina Faso reste classé parmi les pays à faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest.

L'économie burkinabè se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui emploie 67% de la population active qui est majoritairement dominée par des personnes occupées (88,6%) en 2006. Cette proportion est en baisse par rapport à 2005 où elle était évaluée à 96%. La population qui travaille est constituée de personnes auto employées en majorité (52,3% d'indépendants et 37,7% d'aides familiales).

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de l'UEMOA

Pays	Population (en million) 2010 (a)	Nombre d'habitants au km ² (**)	PIB par habitants annuel (US \$) (2008)	Indice de Développement Humain 2010 (b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2009 (a)	Taux brut de scolarisation (c)		Taux d'alphabétisation (2007) (c)
						en %	année	en %
Bénin	9,212	80	1506	0,435	1,2	96	2006	40,5
Burkina	16,286	59	1217	0,305	1,2	74,8(*)	2009	28,7
Côte d'Ivoire	21,57	67	1696	0,397	3,4	72	2007	48,7
Guinée Bissau	2	47	554	0,289	3	112,7	2009	69,5
Mali	13,323	11	1207	0,309	1	83	2007	26,2
Niger	14,226	11	677	0,261	0,8	53	2007	30,4
Sénégal	12,379	63	183	0,411	0,9	84	2007	42,6
Togo	6,78	119	846	0,428	3,2	97	2007	53,2

Source (**): Rapport sur le DHD, 2006; Indicateurs socio économiques de 2004

(*) Annuaire Statistique 2008/09 de l'Education de Base

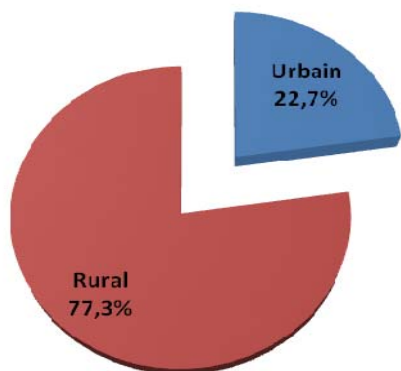
(a): www.unicef.org/french/infobycountry; consulté le 15/06/09 à 17 heures T.U.

(b): hdr.undp.org, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 consulté le 09/06/08 ;

(c) stats.uis.unesco.org, consulté le 22/06/09 à 10 heures T. U.

Contexte socio-économique du Burkina

Population par milieu de résidence



SOURCE : RGPH 2006,

SOURCE : RGPH 2006. EAQUIB 2007, EDS IV 2010

Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2010	41,2‰
Indice synthétique de fécondité 2010	6,0
Taux brut de mortalité 2006	14,8‰
Quotient de mortalité infanto juvénile 2010	129,0‰
Niveau d'activité	
Taux de chômage en 2007	Urbain: 8,6 ; rural: 2,2 ; Ensemble: 3,3
Taux de sous emploi en 2007	Urbain: 20,8 ; rural: 19,1 ; Ensemble: 19,4

Niveau des ressources et pauvreté

Ressources		Incidence de la pauvreté en 2003				
PIB/tête, 2004 en \$US	360	Croissance PIB réel en 2005	7,10%	Urbain	Rural	Ensemble
				19,90%	52,30%	46,40%

Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France, Sources : EBCVM 2003, estimation, INSD

Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	parapublic	Salarié du privé	employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole
%	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Source EAQUIBB 2007, INSD

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse du budget consacré à l'éducation de base.
- ✚ De plus en plus de ressources propres de l'Etat pour le MENA.

Commentaire général

Le Budget consacré au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 210 milliards 640 millions de FCFA pour l'année 2015. Il a connu une augmentation de 22 milliards 302 millions soit une hausse relative de 11,8% par rapport à 2014 et de 111% par rapport à l'année 2007. Cette hausse dans sa globalité cache des disparités. Il faut noter que la hausse est due à l'augmentation des dépenses courantes notamment celles relatives aux transferts. La hausse des transferts fait suite à la volonté politique de l'Etat de doter toutes les écoles en vivres pour cantines. Quant au budget alloué aux dépenses d'investissements, elle a connu une baisse de 22,8%.

La part du MENA dans le Budget de l'Etat qui est de 14,7% a également connu une hausse de 3,7 point par rapport à l'année précédente. Comparativement à l'année 2007, cette part est en hausse de 3,9 points.

Au niveau des sources de financement du Budget du MENA en 2015, les ressources propres constituent la principale source et s'élèvent à 202,9 milliards soit 96,3% du budget. Par rapport à 2014, les ressources propres ont connu une hausse (14,3%) tandis que les subventions ont enregistré une baisse de 13%. Il faut noter que 2% du budget alloué à l'éducation en 2015 à été emprunté.

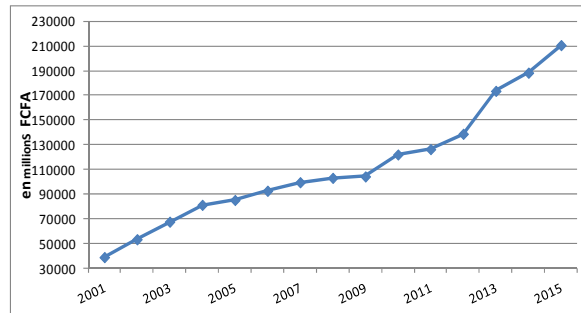
En 2015, 94,7% des dépenses d'investissement sont financés par les ressources propres de l'Etat.

MOYENS FINANCIERS

Budget MENA

Budget 2015 (millions FCFA)	Évolution 2015/2014		Évolution 2015/2007	
	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
188 336	22 302	11,8	110 861	111,1

Évolution du Budget de MENA de 2001 à 2013



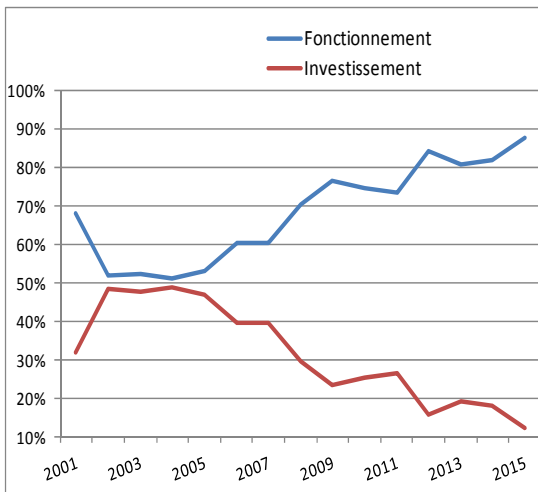
Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat en 4

Part en 2015	Variation 2015/2014	Variation
		2015/2007
14,7%	3,7	3,9

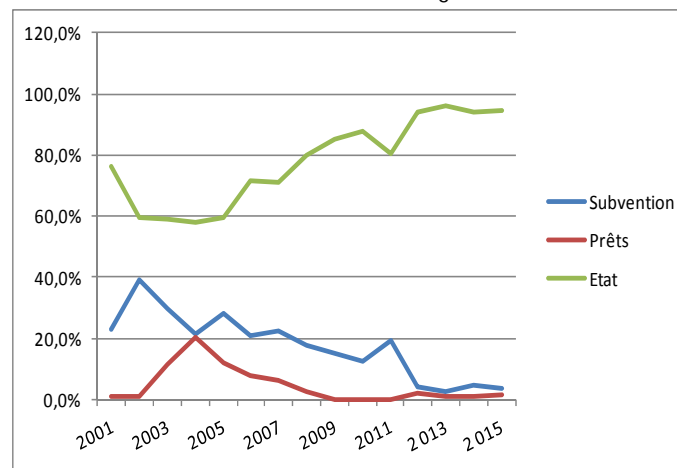
Source de financement du budget MENA en 2014

	Budget 2015 (en millions)	Variation 2015/2014	Variation 2015/2007
Etat	202 904	14,3%	150,6%
Suvention	7 734	-13%	-65,7%
Emprunt	3 274	2%	-5%

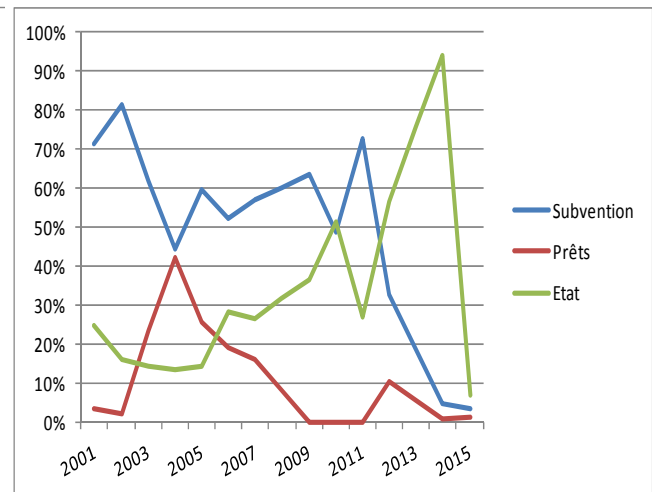
Evolution de la structure du Budget du MENA de 2001 à 2014



Evolution du mode de financement du Budget du MENA



Evolution du mode de financement des investissement



Partie I :
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EFFECTIF DES ELEVES

Les points saillants

- ✚ Faible croissance des effectifs
- ✚ Fort taux de croissance dans la région du Centre

Commentaire

En 2014/2015; 2 706 803 élèves ont fréquenté le primaire, effectif en hausse de 112 779 élèves par rapport à l'année scolaire précédente soit une variation relative de 4,3%. Ce taux de croissance est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière (5,2%).

Le ralentissement de la croissance des effectifs concerne principalement le milieu rural et le secteur public. Le taux de croissance des effectifs en milieu rural (3%) en 2014/2015 a perdu 2,1 points de croissance par rapport à l'année précédente résultant de la baisse de 1 point du public et de 0,3 point du privé. Par ailleurs, l'analyse suivant le genre indique également que les filles et les garçons sont concernés par le ralentissement de la croissance des effectifs. Le taux de croissance de l'effectif des filles est 4,4% en 2014/2015 contre 5,6% en 2013/2014 et celui des garçons 4,3% en 2014/2015 contre 4,8% en 2013/2014.

De 2007/2008 à 2014/2015, la croissance des effectifs atteint 55,3%. Le milieu rural, le privé et les filles ont connu les plus fortes croissances sur la période avec des indices base 100 en 2007/2008 atteignant en 2014/2015 respectivement de 163, 217 et 165 points.

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des filles scolarisées est sensiblement la même que dans les autres communes.

En ce qui concerne l'évolution des effectifs dans les régions, on constate que de 2013/2014 à 2014/2015, la région du Centre a enregistré le plus fort taux de croissance (13%), le plus faible taux a été observé dans la région Nord avec 0,3%. Par rapport à 2007/2008, l'accroissement des effectifs varie de 45,7% au Nord à 64% dans les Cascades.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

Les points saillants

- 📊 Hausse du TBA ;
- 📊 Disparité toujours remarquable à travers les régions.

Commentaire

Le Taux Brut d'Admission en 2014/2015 (98,78%) a connu une augmentation de 1,78 points par rapport à 2013/2014. Comparativement à l'année précédente, la croissance du TBA a été moins importante (1,78 contre 4,2 points). La croissance du TBA est moins importante chez les filles (1,38 contre 2,26 points au niveau des garçons) ce qui ne contribue pas à la réduction des disparités entre les filles et les garçons. L'indice de parité du TBA (filles/garçons) est passé de 0,96 en 2013/2014 à 0,95 en 2014/2015. En d'autres termes, en 2014/2015, au Burkina Faso, pour 100 garçons inscrits au CP1, on a 95 filles.

Entre 2007/2008 et 2014/2015, le TBA a connu une hausse de 11,87 points. Cette hausse a été plus accentuée au niveau des filles (13,32 contre 10,42 points chez les garçons). L'indice de parité quant à lui est passé sur la même période de 0,91 à 0,95 témoignant ainsi les efforts effectués en faveur de la scolarisation des filles.

L'analyse de l'évolution du TBA au niveau des communes (prioritaires et autres communes) est délicate compte tenu du fait que le statut des communes peut changer d'une année à l'autre. Par contre, en examinant ces deux groupes de communes, l'on observe une réduction de l'écart des TBA au cours des deux dernières années. En effet, l'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est passé de 33,7 à 22,6 points.

Entre régions, le TBA 2014/2015 connaît une disparité très apparente. Il varie de 116% au Nord à 73,2% à l'Est. six (6) régions (Est, Sahel, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun, Cascades et le Centre nord) enregistrent un TBA en dessous de la moyenne nationale (98,78%). Par ailleurs, comparativement à l'année précédente, trois (3) régions (Cascades, Centre sud et le Plateau central) enregistrent une baisse de leur TBA.

Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA.

Taux Brut de Scolarisation

Les points saillants

- ✚ Humble croissance du TBS
- ✚ Le Sahel toujours à la traîne parmi les régions
- ✚ Six régions ont un indice de parité de genre supérieur à 1.

Commentaire

Le TBS au niveau national (83,7%) en 2014/2015 a connu une hausse de 0,7 point par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été moins importante que celle de l'année scolaire 2013/2014 (1,7 contre 0,7 point).

La comparaison des TBS 2014/2015 des garçons (83,6%) et des filles (83,9%), et leur évolution (voir graphique ci-contre) mettent en évidence une réduction des disparités entre genre ; l'indice de parité est passé de 0,84 en 2007/2008 à 1,00 en 2014/2015.

Entre 2007/2008 et 2014/2015, le TBS s'est accru de 11,9 points. Cet accroissement est plus important chez les filles comme le montre le graphique ci-contre. En effet, l'indice base 100 en 2007/2008 du TBS a atteint 127,7 pour les filles contre 107,3 pour les garçons en 2014/2015.

Le TBS de 83,7% au niveau national recèle d'énormes disparités entre les régions. En effet, alors que la région du Centre présente un TBS de 100,3%, la région du Sahel et celle de l'Est sont toujours en retard sur les autres avec des TBS respectivement de 51,9% et 56,1%. L'analyse des TBS par genre au niveau des régions indique que six régions ont enregistré un TBS des filles supérieur à celui des garçons (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre Ouest, Centre Sud, Hauts Bassin et Sud Ouest).

Le TBS dans les communes prioritaires est de 53,8% contre 87% dans les autres communes ; ce taux est largement en dessous du taux national. Cependant, entre 2013/2014 et 2014/2015, l'écart entre communes prioritaires et les autres communes a connu une hausse passant de 30,8 à 33,2 points.

Notes méthodologiques :

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

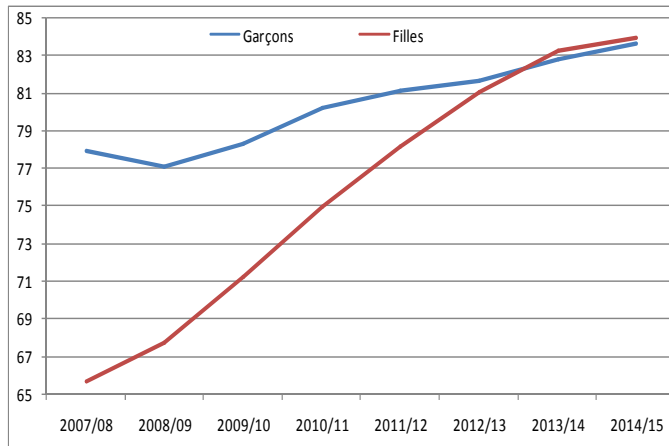
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

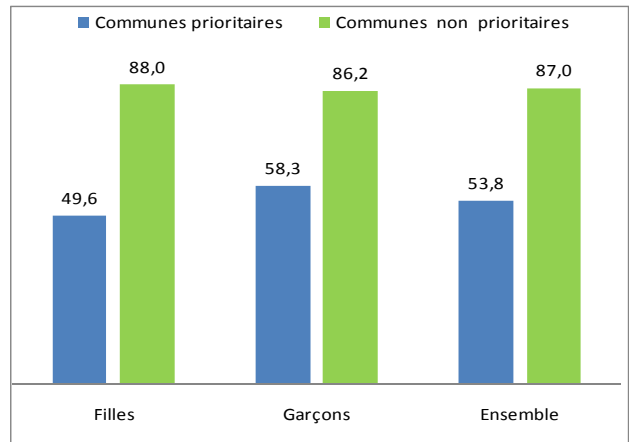
TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Niveau				Evolution	
TBS en 2014/15	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*)2014/13	Variation (*) 2014/2008
83,7	83,6	83,9	1,00	0,7	11,9

Evolution du TBS selon le Genre



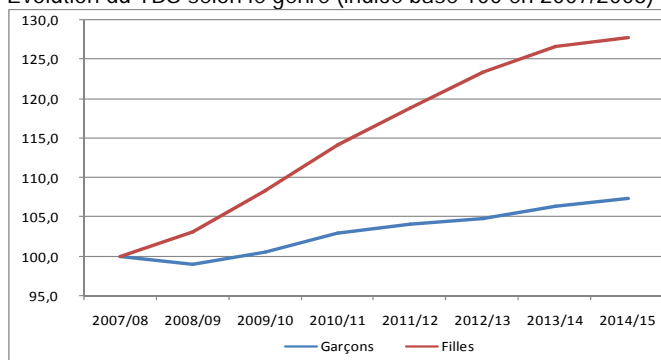
Statut des communes



Disparité entre genre

Genre	TBS 2014/2015	Variation (*)	
		2014/2013	2014/2008
Filles	83,9	0,7	18,2
Garçons	83,6	0,7	5,7
Ensemble	83,7	0,0	11,9

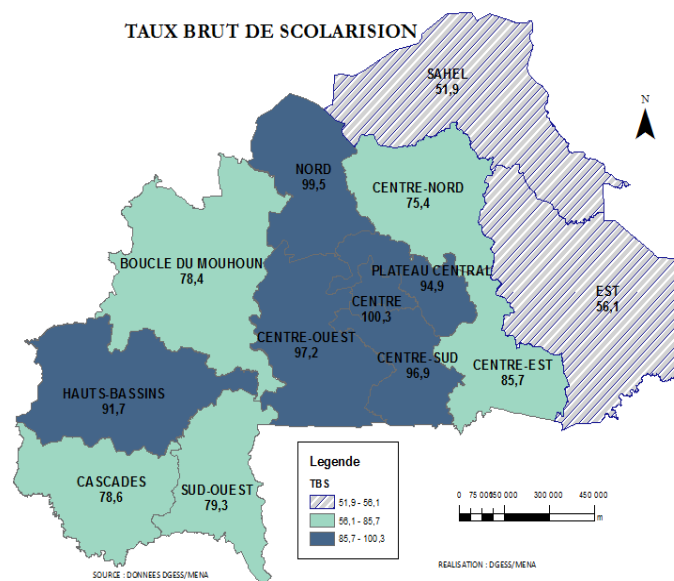
Évolution du TBS selon le genre (indice base 100 en 2007/2008)



Disparités régionales

Régions	2014/15			
	Ensemble	TBS Garçon	TBS Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	78,4	77,1	79,7	1,03
Cascades	78,6	79,4	77,8	0,98
Centre	100,3	97,8	102,9	1,05
Centre Est	85,7	87,5	83,9	0,96
Centre Nord	75,4	77,5	73,2	0,94
Centre Ouest	97,2	95,6	98,8	1,03
Centre Sud	96,9	96,5	97,3	1,01
Est	56,1	56,5	55,7	0,99
Hauts Bassins	91,7	91	92,5	1,02
Nord	99,5	100,8	98,1	0,97
Plateau Central	94,9	95,9	93,9	0,98
Sahel	51,9	53,4	50,3	0,94
Sud Ouest	79,3	77,2	81,6	1,06
Burkina Faso	83,00	82,80	83,20	1,00
Médiane	85,70	87,50	83,90	0,99
Intervalle de variation	[51,9 100,3]	[53,4 100,8]	[50,3 102,9]	[0,9 1,1]

Taux brut de scolarisation en 2013/2014 par région



TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Croissance moins importante du TAP en 2015/2014 ;
- ✚ Les plaidoyers pour le maintien des filles à l'école portent ses fruits : le TAP des filles dépasse celui des garçons pour la première fois.

Commentaire

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2015/2014 est de 58,4%. Ce taux a progressé de 0,8 points par rapport à celui de 2013/2014. L'évolution de ce taux est plus importante que celle de l'année précédente qui était en baisse de 1,9 points.

Le taux d'achèvement en 2015/2014 des filles (60,4%) est supérieur à celui des garçons (56,6%). Ces deux TAP comparés à ceux de l'année dernière ont connu une hausse respectivement de 0,7 et de 0,9 points.

L'indice de parité entre filles et garçons est de 1,07 ce qui signifie que pour 107 filles atteignant la dernière année du primaire, on a 100 garçons.

Comparativement à l'année scolaire 2007/2008, le TAP des filles a connu une hausse plus importante (19,5 contre 0,8 points).

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes est élevé. Il enregistre néanmoins une baisse passant ainsi de 29,6 points en 2013/2014 à 25,2 points en 2014/2015.

Les disparités sont aussi perceptibles entre les régions. Le TAP varie de 28,6% dans la région du Sahel à 73,2% dans la région du Centre. Cinq régions ont un taux en deçà de la moyenne nationale, il s'agit de la région des Cascades, du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel et du Sud-Ouest. En comparant les TAP des filles et des garçons, on note que trois régions ont un indice de parité supérieur à 1. Il s'agit du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Sahel.

Notes méthodologiques :

TAP : Le taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (définition UNESCO).

Indice de parité//TAP : Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

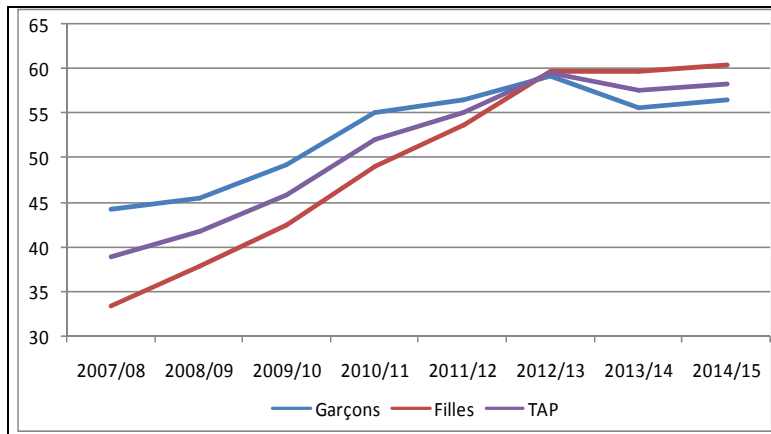
Niveau

TAP en 2014/2015	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
58,4	56,6	60,4	1,07

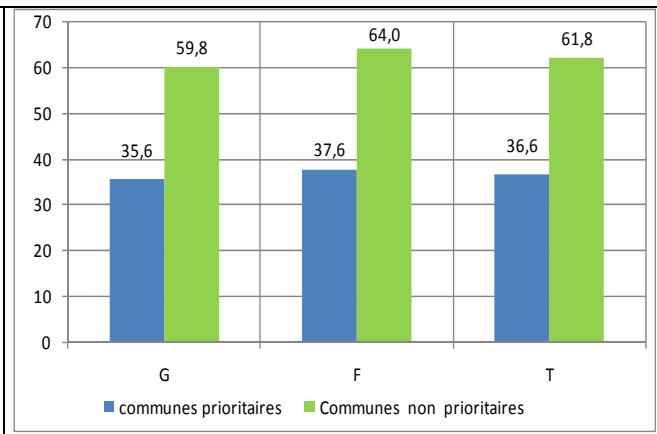
Evolution

Variation (*) 2014/2013	Variation (*) 2014/2008
0,8	19,50

Evolution des TAP selon le Genre



Statut des communes



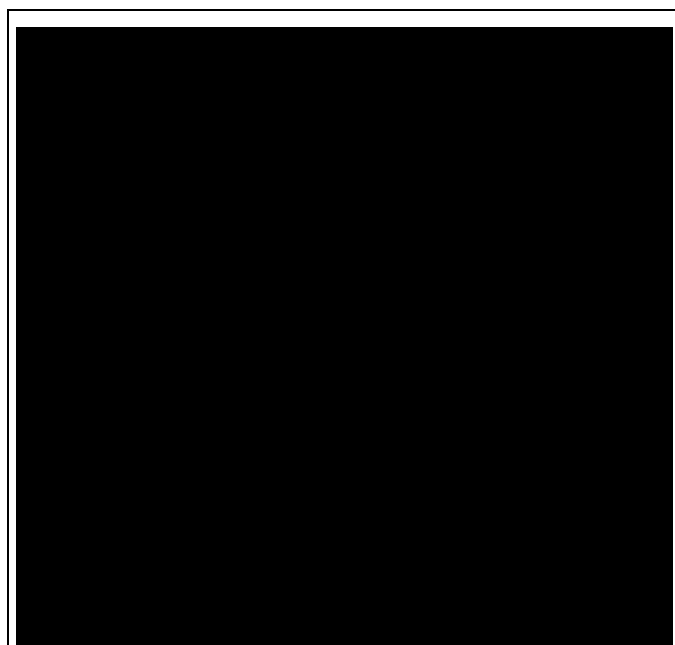
Disparités Filles/Garçons

Genre	TAP 2014/15	Variation (*)	
		2014/2013	2014/2007
Filles	59,7	0,7	26,9
Garçons	56,6	0,7	26,9

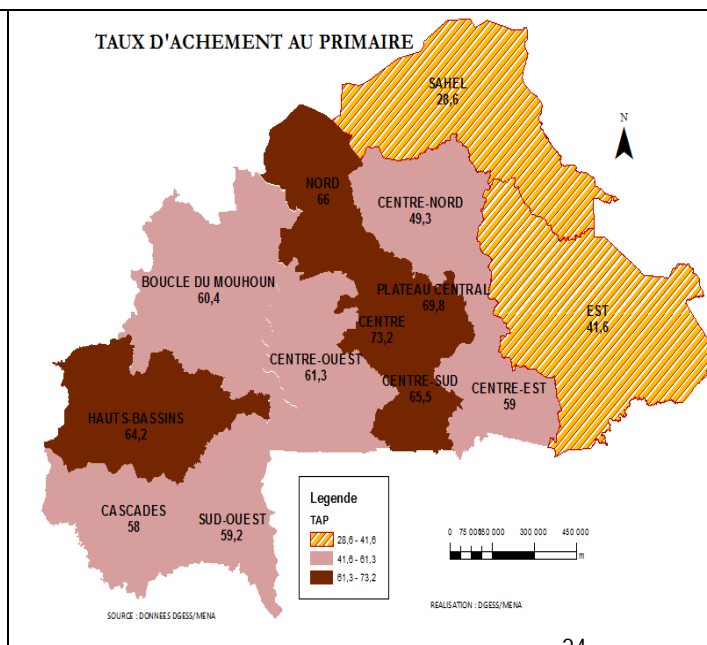
Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2013/14			2014/15		
	G	F	T	G	F	T
communes prioritaires	32	29,8	30,9	35,6	37,6	36,6
Communes non prioritaires	58,1	63,1	60,5	59,8	64,0	61,8

Disparités régionales



Taux d'achèvement en 2013/2014 par Région



Les points saillants

- ✚ Bonne perspective de croissance du TBS;
- ✚ Rapport entre TBA et TAP peu reluisant

Commentaire

En 2014/2015, l'écart entre le TBA et le TBS est de 15,8 points. Comparativement à l'année 2013/2014 (14 points), on enregistre une hausse de 1,1 point. Cette hausse de l'écart entre le TBA et le TBS indique de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimentée par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. Les écarts entre les deux taux varient entre 7,1 points dans la Boucle du Mouhoun à 31,4 points dans le Sahel.

L'écart entre le TBS et le TAP au niveau national est de 24,6 points. L'analyse suivant les régions indique que cet écart varie entre 14,5 points dans l'Est à 35,9 points dans le Centre-Ouest. La comparaison entre 2013/2014 et 2014/2015 met en évidence une faible réduction de l'écart entre le TBS et le TAP (25,4 contre 25,3 points). Avec le maintien du rythme de croissance du TBS, la réduction de l'écart entre le TBS et le TAP renseigne sur les bonnes perspectives du TAP.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre arrive en tête avec 95,9 points contre 5,9 pour la région du Sahel. Puis viennent dans l'ordre croissant, les régions de l'Est (19), du Centre Nord (35,4), des Cascades (48,2). En dehors des régions du Centre et du Centre-ouest, toutes les autres sont en dessous de la moyenne nationale qui est de 83,2.

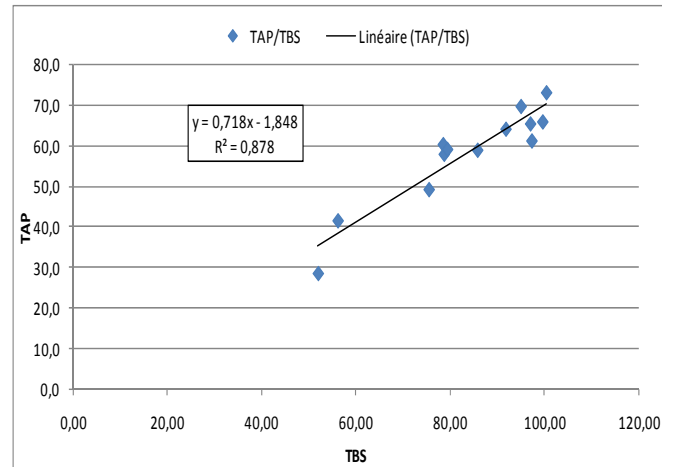
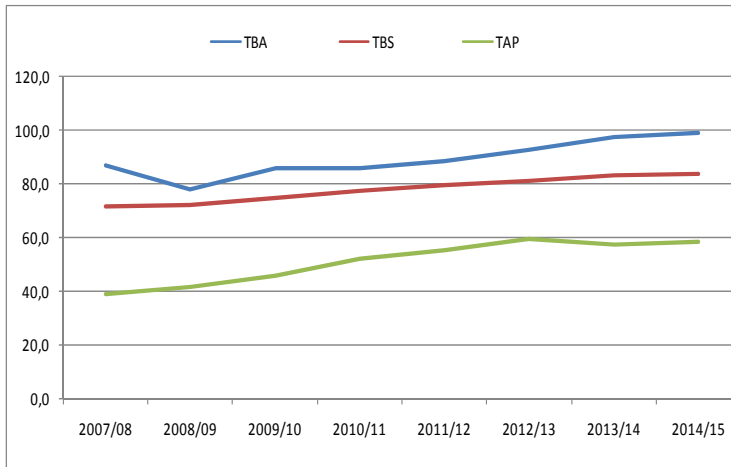
Notes méthodologiques :

L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

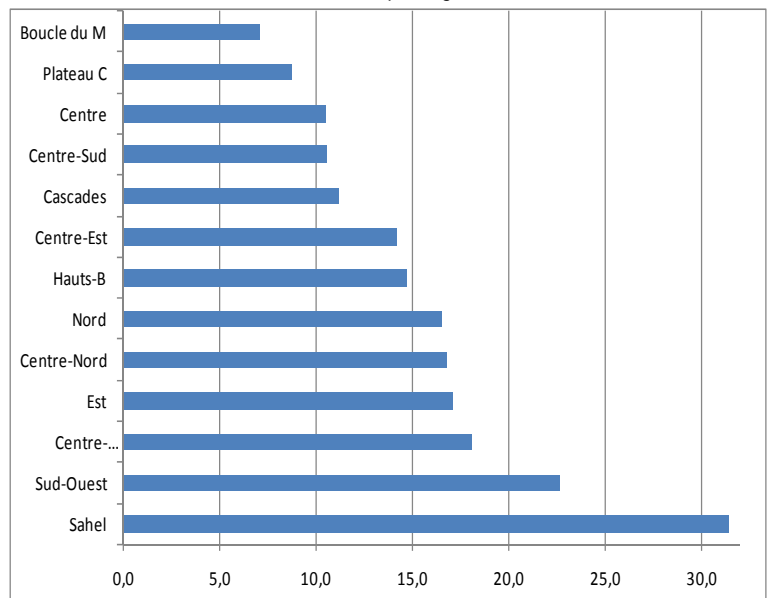
Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP Comparaison entre TBS et TAP



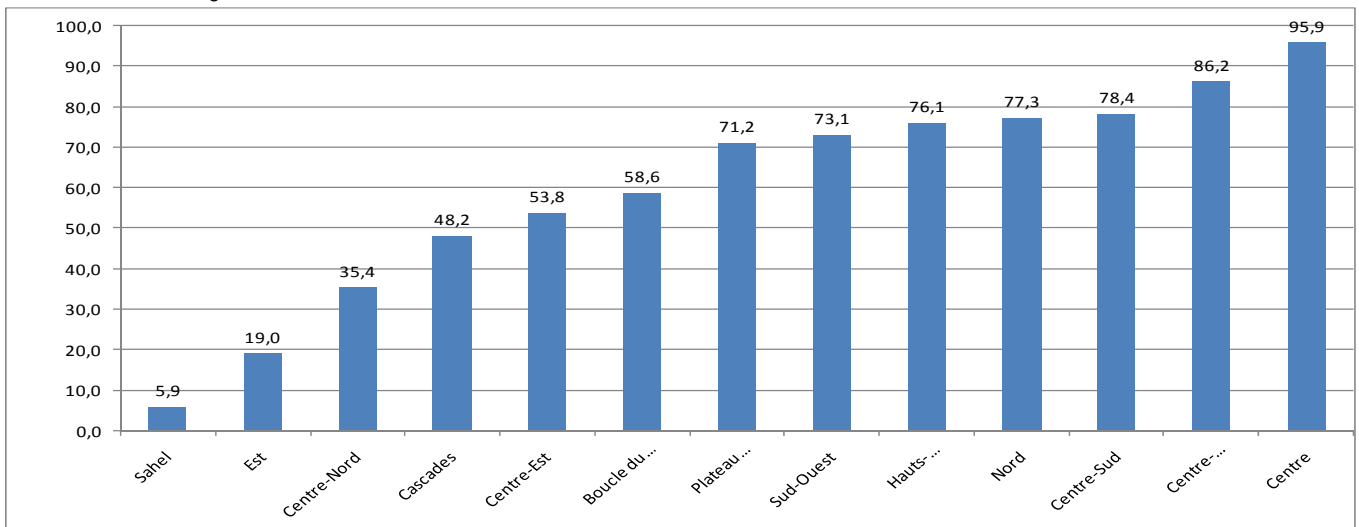
Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2015	TBS 2015	TAP 2015	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	85,5	78,40	60,4	7,1
Cascades	89,8	78,60	58,0	11,2
Centre	110,8	100,30	73,2	10,5
Centre-Est	99,9	85,70	59,0	14,2
Centre-Nord	92,2	75,40	49,3	16,8
Centre-Ouest	115,3	97,20	61,3	18,1
Centre-Sud	107,5	96,90	65,5	10,6
Est	73,2	56,10	41,6	17,1
Hauts-Bassins	106,4	91,70	64,2	14,7
Nord	116,0	99,50	66,0	16,5
Plateau Central	103,7	94,90	69,8	8,8
Sahel	83,3	51,90	28,6	31,4
Sud-Ouest	101,9	79,30	59,2	22,6
Burkina Faso	98,8	83	58,40	15,80

Ecart (TBA - TBS) par région



IPDSEB de l'enseignement de base 2013/2014



NOMBRE DES ECOLES

Les points saillants

- ✚ Ecart très important entre les différents types de commune

Commentaire

Pour l'année 2014/2015 le Burkina Faso compte 13 831 écoles dont 2 892 privées. Ce nombre est en augmentation continue. En cinq ans le nombre d'écoles s'est accru de 57,6% puisqu'il était de 8 778 en 2007/2008 soit une progression moyenne de plus 6,71 % par an. La progression la plus forte est celle enregistrée entre 2008 et 2009 où elle a atteint un record de 10,8 %.

Le secteur privé suit la tendance haussière à un rythme plus accéléré. Pour la même période, le nombre d'écoles privées est passé de 1 265 à 2 892 avec un taux de croissance de 128,6% soit un TAMA de 12,54%.

Les courbes des indices montrent une poursuite de la croissance aussi bien dans le secteur public que celui du privé en 2014/2015 avec des proportions aussi importantes que les années précédentes.

Le milieu rural continue d'enregistrer plus de croissance en nombre d'écoles par rapport au milieu urbain. Entre 2013/2014 et 2014/2015, le nombre d'écoles dans les communes prioritaires a connu une faible hausse passant de 1 330 à 1 419 écoles. Cette faible hausse est due en partie à la réduction du nombre de communes prioritaires au cours de cette période et au changement de statut (prioritaire et non prioritaire) au niveau de certaines communes.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE D'ÉCOLES

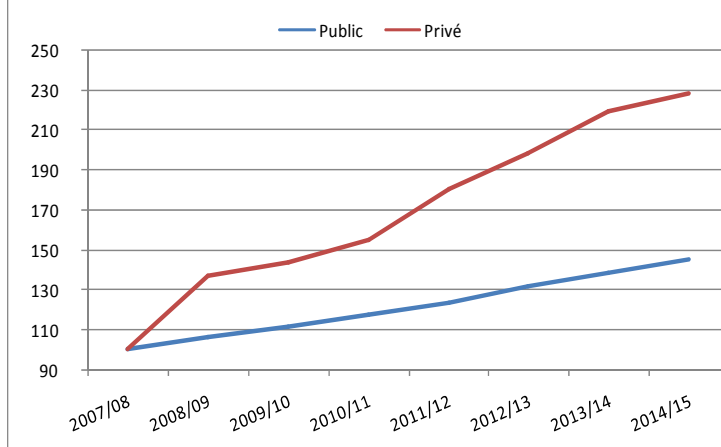
Effectifs écoles

Effectif total 2014/15	Privé	Rural	Communes prioritaires
13 831	20,9%	81,2%	10,3%

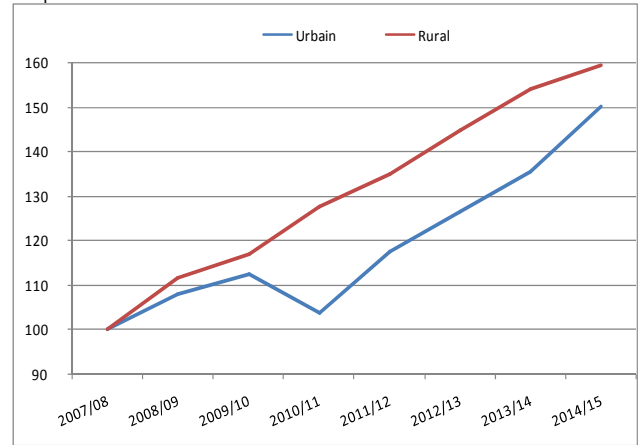
Evolution

Evolution 2014/13		Evolution 2014/2007	
En effectif	en %	en effectif	en %
627	4,7	5 053	57,6

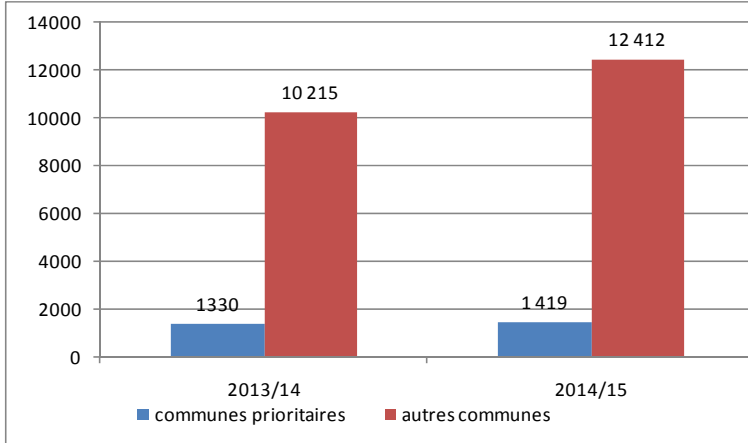
Indices des effectifs des écoles (base100 en 2007/2008) par statut



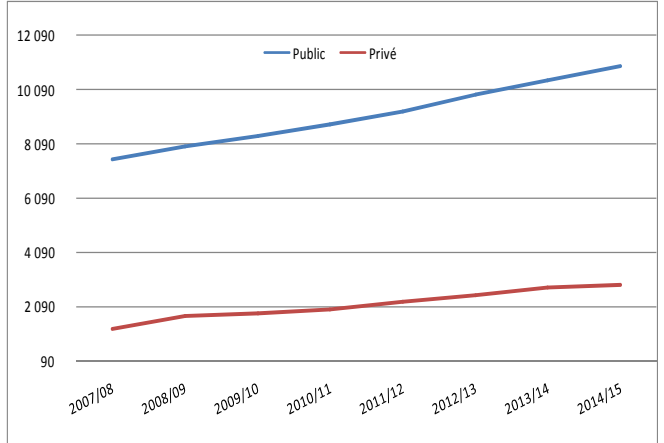
Indices par milieu de résidence



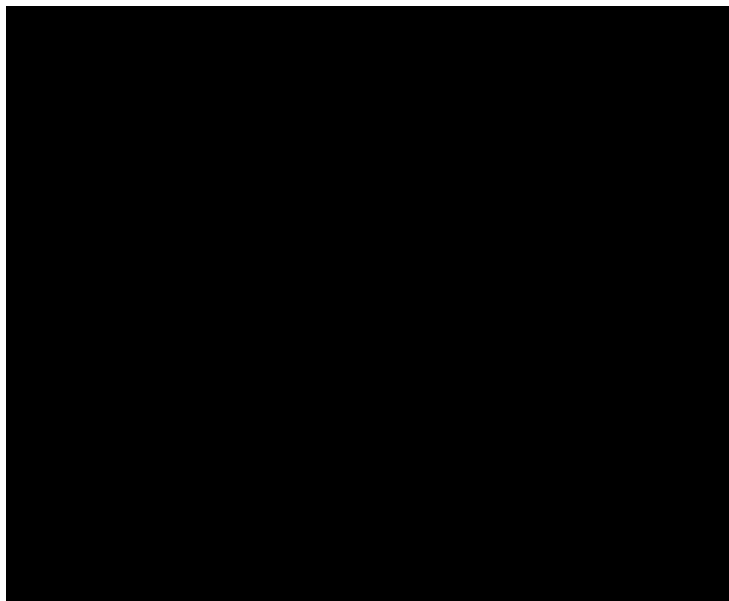
Statut de la commune



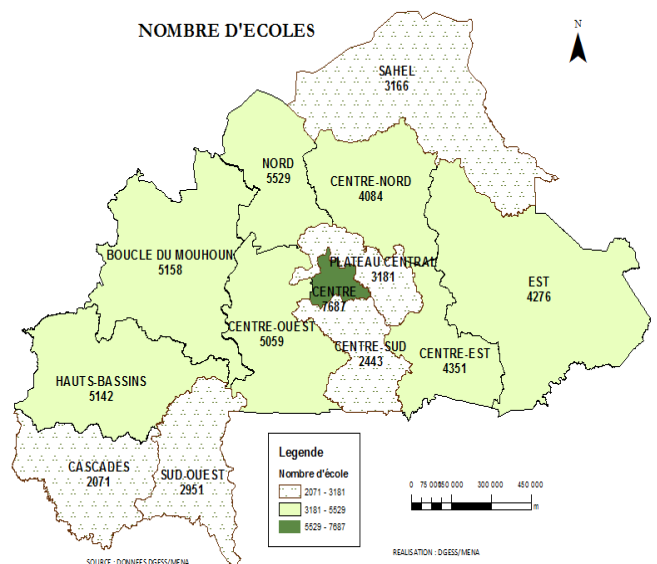
Statut de l'école



Les disparités régionales



Variation du nombre d'écoles par Région



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles de classe en 2014/2015.
- ✚ Plus de salles de classe en zone rurale.
- ✚ Plus de 4 500 nouvelles salles de classe en 2014/2015

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles a connu une progression de 9,2% entre l'année scolaire 2013/2014 et 2014/2015, passant ainsi de 50 444 à 55 098 soit une augmentation de 4 654 salles de classe.

La hausse du nombre de salles de classe est relativement plus importante au privé qu'au public, faisant ainsi progresser la part du privé de 0,8 point. Cette part passe de 19,4% en 2013/2014 à 20,1% en 2014/2015.

L'analyse du nombre de salles de classe suivant le milieu de résidence fait ressortir une part importante des zones rurales. En 2014/2015, cette part atteint 75,7% soit une progression à la baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année scolaire 2013/2014.

Les évolutions du nombre de salles de classe par rapport à 2013/2014 au niveau régional vont de 4% dans le Nord à 18,6% dans le Centre. Par rapport à l'année précédente, toutes les régions ont enregistré une hausse du nombre de salles de classe.

Entre 2007/2008 et 2014/2015 le nombre de salles de classe est passé de 31 809 à 55 098 sur le plan national soit une augmentation de 73,2%.

Concernant les communes prioritaires, le nombre de leurs salles de classe représentent 8,91% du total des salles de classe.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Effectifs des salles de classe

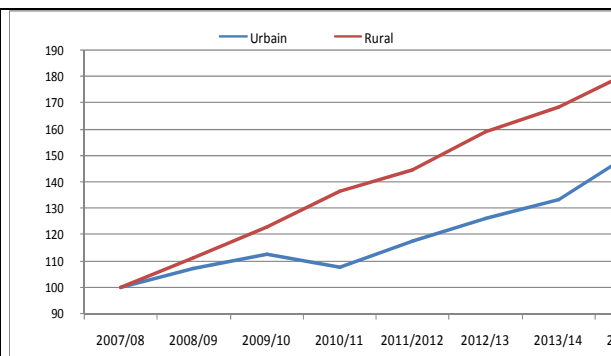
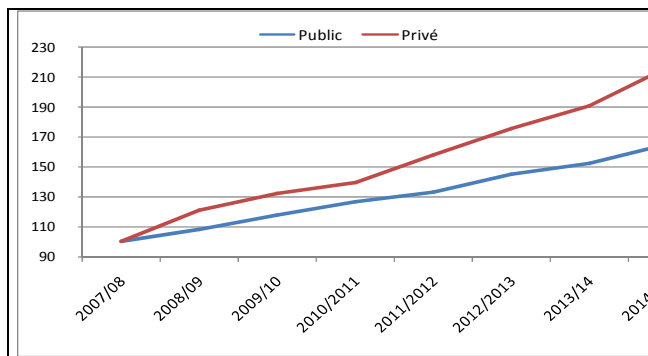
Effectif total 2014/15	Privé	Rural	communes prioritaires
55 098	20,12	76	8,91

Évolution

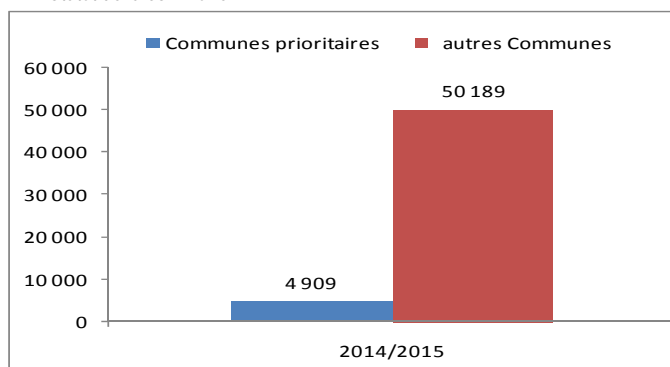
Evolution 2014/2013		Evolution 2014/2007	
En effectif	en %	en effectif	en %
4 654	9,2	23 289	73,2

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2007/2008) par statut

Par milieu de résidence (indice base 100 en 2007/2008)



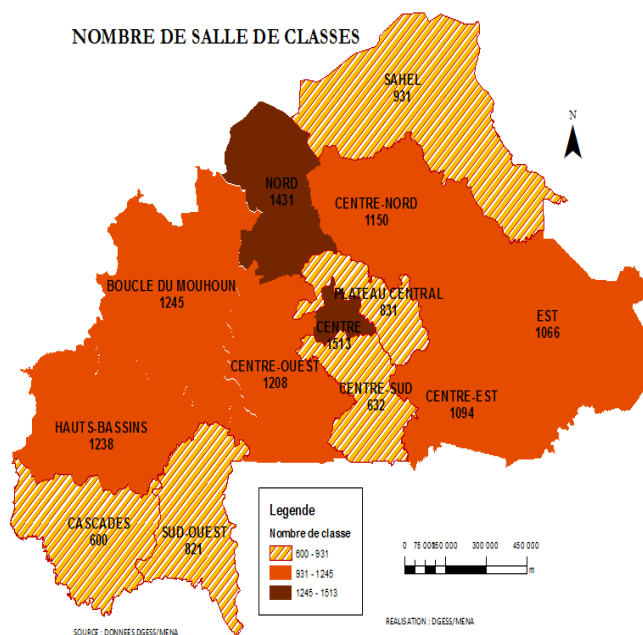
Statut de la commune



Taux de variation du nombre de salles de classe

Régions	nombre de classe 2014/15	Evolution 2014/2013		Evolution 2014/2007
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	5 158	274	6	1 855
Cascades	2 071	177	9	999
Centre	7 687	1 208	19	3 662
Centre Est	4 351	324	8	1 975
Centre Nord	4 084	394	11	1 586
Centre Ouest	5 059	320	7	1 903
Centre Sud	2 443	160	7	929
Est	4 276	384	10	1 916
Hauts Bassins	5 142	272	6	2 094
Nord	5 529	211	4	2 183
Plateau Central	3 181	201	7	1 265
Sahel	3 166	418	15	1 504
Sud Ouest	2 951	311	12	1 418
Burkina Faso	55 098	4 654	9	23 289
Médiane	3 892	311	8	1 855
Intervalle de variation	[1894 ; 6479]	[160 ; 1208]	[4 ; 18,6]	[929 ; 3662]

NOMBRE DE SALLE DE CLASSES



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Points saillants

✚ Augmentation du nombre de salles de classe sous-paillotes

Commentaire

Dans le but de la scolarisation des enfants, certaines communautés ont mis en place des salles de classe sous abris précaires ou sous-paillotes dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national il a été dénombré 4 886 salles de classe sous-paillotes en 2014/2015 dont 4 353 pour le public. Par rapport à 2013/2014 le nombre de salles de classe sous-paillotes au public a augmenté de 15,5%.

La région de l'Est enregistre plus de salles de classe sous paillotes (783 salles) suivie de la région du Sud Ouest (597 salles) représentant respectivement 16% et 12,2% des salles de classe sous paillotes par rapport à l'échelle nationale. La région du centre compte le plus faible nombre de salles de classe sous paillotes avec 53 salles de classe.

L'évolution des salles de classe sous-paillotes au public est plus importante que celle des salles de classe construites (15,5% contre 7,45%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous paillotes est de 16% contre 8% dans les autres communes.

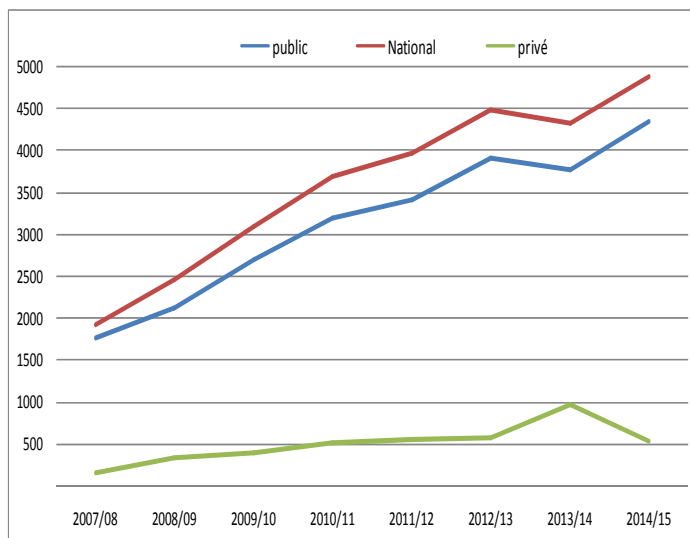
Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont les murs sont en paillotes.

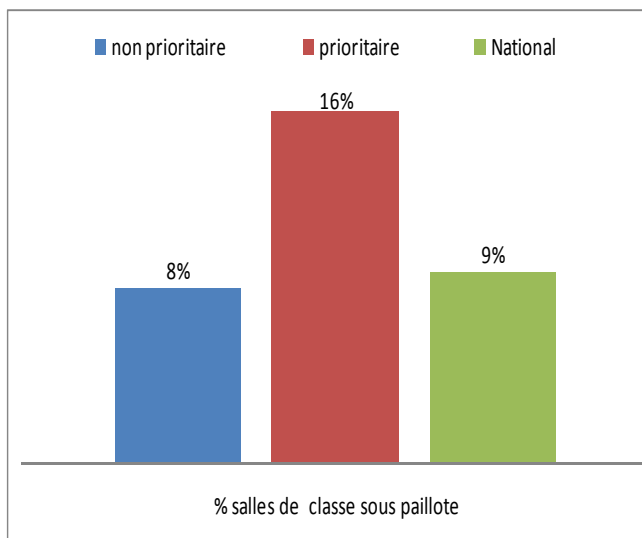
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des salles de classe sous-paillotes



Pourcentage des paillotes selon le statut de la commune



Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions public

Région	Salles de classe-sous paillotes 2014/2015	Evolution 2014/2013
EST	783	12%
SUD-OUEST	597	12%
CENTRE-EST	545	19%
CENTRE-OUEST	441	13%
BOUCLE DU MOUHOUN	436	4%
SAHEL	422	34%
NORD	357	17%
CASCADES	298	5%
CENTRE-NORD	296	8%
PLATEAU CENTRAL	294	3%
CENTRE-SUD	205	13%
HAUTS-BASSINS	159	5%
CENTRE	53	10%
National	4 886	13%

Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune dans le public

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote public
non prioritaire	3	39	9%
prioritaire	766	4 701	16%
National	4 353	44 013	10%

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Les points saillants

- ✚ Légère amélioration des conditions d'accueil;
- ✚ Augmentation de la normalisation des écoles;
- ✚ Baisse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2014/2015, 32,2% des écoles sont incomplètes et 47,7% n'ont pas accès à l'eau potable dans leur domaine. Comparativement à l'année dernière, la proportion d'écoles incomplètes enregistre une baisse de 22,7 points quant à la proportion d'écoles sans eau, elle a baissé de 2,9 point. Entre 2007/2008 et 2013/2014, la proportion des écoles incomplètes a baissé de 6,2 points et celle des écoles sans eau de 10,3 points.

Quant aux salles de classe en mauvais état, on enregistre une hausse de 3,3% de leur nombre en 2014/2015 comparativement à l'année précédente passant de 12,5% à 15,8%. L'analyse suivant le statut et le milieu indique que la proportion des salles de classe en mauvais état est plus importante au niveau du public (17,1% contre 10,4% dans le privé) et en zone rurale (13,8% contre 3,9% en milieu urbain).

Entre 2007/2008 et 2014/2015, le nombre de salles de classe en mauvais état a connu une hausse aussi bien dans le public que dans le privé et également en milieu rural et urbain.

En ce qui concerne les places assises, le déficit est de 16,9% en 2014/2015. Cet indicateur est en baisse (2,6 point) par rapport à celui de l'année dernière. Les déficits en places assises sont plus importants au niveau du privé (22,4% contre 15,7% dans le public) et du milieu rural (18,6% contre 15,1% en milieu urbain).

Pour un effectif de 2 706 803 élèves inscrits en 2014/2015 au primaire, 11,9%, soit 321 337 élèves parcourent 3 Km ou plus pour atteindre leurs écoles. L'analyse suivant le milieu de résidence indique qu'en zone urbaine, les élèves parcourent beaucoup plus de longue distance que ceux en zone rurale. En effet, en milieu urbain, 12,3% des élèves parcourent 3km ou plus pour se rendre à leurs écoles contre 11,9% en milieu rurale.

Notes méthodologiques :

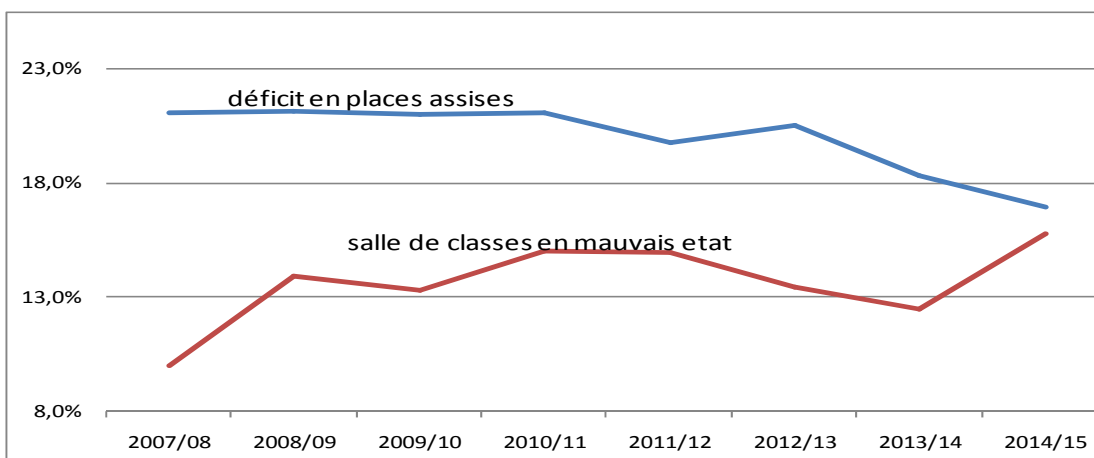
Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans eau : Ecole où il y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Nombre d'écoles en 2014/2015	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Evolution 2014/2008	%	Evolution 2014/2008
13 831	32,2	-6,7	47,7%	-10,3%



État et niveau d'équipement des écoles

Accessibilité, état et niveau d'équipement des salles de classe

Nombre de classes en 2014/2015	Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution 2014/2008	%	Evolution 2014/2008
55 098	15,8%	2,5%	16,9%	-1,8%

Les disparités public / privé

2014/15	Écoles incomplètes		Écoles sans eau		Élèves à plus de 3 kms		Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008
Public	38,6%	-3,5%	46,1%	-11,3%	11,7%	-5,0%	17,1%	6,6%	15,7%	-4,8%
Privé	7,8%	-11,9%	53,6%	-7,6%	13,5%	-4,8%	10,4%	2,8%	22,4%	-2,3%

Les disparités rural/urbain

2014/15	Écoles incomplètes		Écoles sans eau		Élèves à plus de 3 kms		Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008	%	Evolution 2015/2008
Rural	38,0	-5,6	51,8%	-10,1%	11,9%	-5,5%	13,8%	1,6%	18,6%	-4,7%
Urbain	7,0	-12,4	27,7%	-14,3%	12,3%	-3,8%	3,9%	-0,4%	15,1%	-0,9%

Les points saillants

- ✚ Réduction des disparités entre les régions
- ✚ Besoins importants en salles de classe dans les régions.
- ✚ Importance du nombre d'élèves qui parcourent plus de 3 km pour rejoindre leur école

Commentaire

La proportion des écoles incomplètes est de 32,2 % en 2014/2015 au niveau national. Elle varie de 3,8% au Centre à 48,3 % au Centre Sud. Comparativement à l'année dernière, on assiste à une baisse des proportions des écoles incomplètes et à la réduction des disparités tant au niveau national qu'entre régions. Selon le statut, elle est 38,6 % pour le public contre 7,8 % pour le privé. En ce qui concerne le milieu, les écoles incomplètes se rencontrent plus en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 38,0% contre 8,3%.

Quant aux écoles sans eau, au niveau national, la proportion est passée de 49,4 % en 2013/2014 à 39,6% en 2014/2015 soit une réduction très considérable de 9,8 points. La région des cascades est la moins équipée avec un pourcentage de 56,3% d'écoles. La région du Centre qui compte seulement 25,9 % d'école sans eau est la plus équipée. Le nombre de régions ayant une proportion d'écoles non pourvues en eau potable inférieur à la moyenne nationale n'a pas évolué. Ce nombre est passé de cinq (5) régions en 2013/2014 à six (6) en 2014/2015. Ce sont : le Centre (25,9%), le Centre Nord (33,0%), le Plateau Central (34,4%), le Centre sud (37,0%) les hauts Bassins (38,0%) et la Boucle du Mouhoun (38,9%). La proportion des écoles sans eau varie également selon le statut et le milieu. Elle est de 46,1% pour le public contre 53,6% pour le privé et de 51,8 pour le milieu rural contre seulement 27,7 % en milieu urbain.

La proportion des salles de classe en mauvais état qui est de 15,8% en 2014/2015 contre 12,5% en 2013/2014 au niveau national varie de 2,7 % au Centre à 24,3 % à l'Est. Comparé à l'année précédente, le nombre de régions ayant une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%, est resté stable soit onze (11) régions. Par ailleurs, l'analyse des écarts type indique que les disparités entre régions sont restées constantes durant ces trois dernières années. Selon le statut et le milieu, elle est de 17,1% au public contre 10,4% au privé et de 13,8% en milieu rural contre 3,9% en milieu urbain.

L'insuffisance des places assises est réelle dans toutes les régions. Le déficit en places assises qui est de 16,9% en 2014/2015 au plan national varie de 10,2% au Centre à 22,9% dans les Cascades. Cette proportion a connu une baisse considérable de 2,6 points par rapport à l'année précédente où elle était de 19,5%. Cependant, il y a plus de déficit en place assise dans les écoles privées (22,9%) que dans les écoles publiques (15,7%). Il en est de même en milieu rural (18,6%) qu'en milieu urbain (15,1%).

Concernant la distance parcourue par les élèves 12,8% d'entre eux font plus de 3 km pour rejoindre l'école en 2014/2015 contre 12,0% l'année précédente avec des disparités entre région, statuts et milieux. En effet 4,6% des élèves de la Boucle du Mouhoun contre 17,9% de ceux du Centre, 11,7% du public contre 13,5% du privé et 11,9% du milieu rural et 12,3% du milieu urbain parcourent 3 kilomètres ou plus pour rejoindre leurs écoles.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles est très variable entre les régions. Il varie de 3,4 au Centre à 11,4 dans les Cascades. Deux régions ont des conditions d'apprentissage très difficiles, il s'agit des cascades et de l'Est.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur. Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

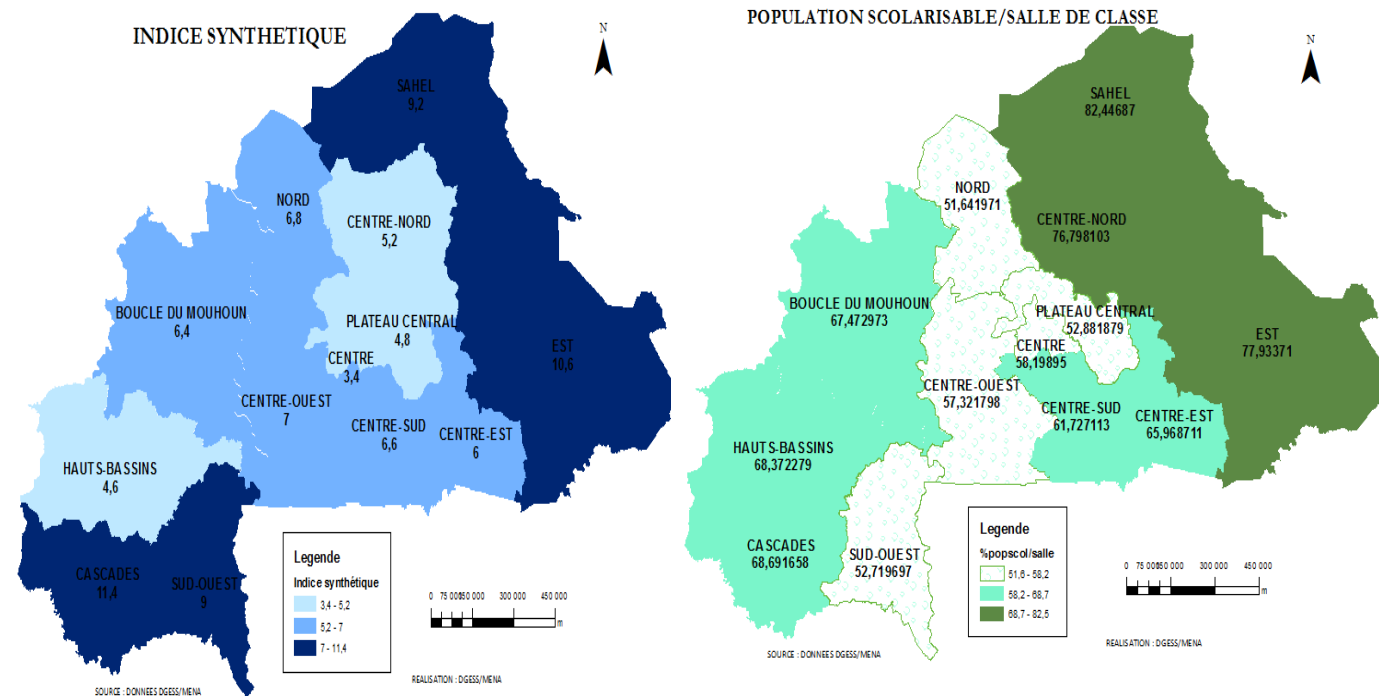
CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2013/2014 (en %)

Région	Écoles incomplètes (%)	Écoles sans eau (%)	Nbre d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	40,4	38,9	4,6	18,0	19,0	6,4
Cascades	44,0	56,3	16,9	20,5	22,9	11,4
Centre	3,8	25,9	17,9	2,7	10,2	3,4
Centre Est	34,6	40,3	12,7	18,2	15,5	6,0
Centre Nord	45,7	33,0	9,5	10,7	17,2	5,2
Centre Ouest	36,0	42,3	12,8	19,7	16,8	7,0
Centre Sud	48,3	37,0	14,5	13,8	14,9	6,6
Est	47,6	45,7	15,5	23,4	17,8	10,6
Hauts Bassins	28,9	38,0	11,0	8,3	17,6	4,6
Nord	19,6	44,0	6,0	20,8	21,2	6,8
Plateau Central	33,3	34,4	13,5	17,5	15,4	4,8
Sahel	37,4	48,0	9,0	22,1	21,6	9,2
Sud Ouest	25,3	46,2	13,5	24,3	17,8	9,0
Burkina Faso	32,2	39,6	12,0	15,8	16,9	
Médiane	36,0	40,3	12,8	18,2	17,6	6,6
Intervalle de variation	[3,8 ; 48,3]	[25,9 ; 56,3]	[4,6 ; 17,9]	[2,7 ; 24,3]	[10,2 ; 22,9]	[3,4 ; 11,4]
Ecart type	12,1	7,4	3,8	6,1	3,2	2,3

Indice synthétique

Population scolarisable/nombre de salles de classe



Les points saillants

- ✚ Plus d'un livre de calcul par élève et moins d'un livre de lecture par élève ;
- ✚ Moins d'un livre par élève dans le secteur privé.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2014/2015, le ratio livre/élève est de 0,81 pour la lecture et 1,05 pour le calcul. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à l'année scolaire 2013/2014 (0,9 livre de lecture par élève et 1,06 livre de calcul par élève). Par rapport à 2007/2008, le ratio livre de calcul s'est amélioré de 0,14 point, par contre le ratio livre de lecture par élève s'est déprécié de 0,11 point.

Cependant, il faut noter que des disparités existent encore cette année entre les secteurs public et privé. En effet, les ratios du privé sont largement en deçà de l'objectif fixé qui est d'un livre par élève. En 2014/2015, les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,4 et 0,45 au privé contre 0,9 et 1,17 au public. L'analyse de l'évolution des ratios au niveau du privé depuis l'année scolaire 2007/2008 fait ressortir une tendance à la baisse.

Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont supérieurs à 1 en zone rurale et inférieurs à 1 en zone urbaine. Et ceci à cause de la forte concentration des écoles privées en milieu urbain.

Au plan régional, à l'exception du Centre et du Centre-Est, toutes les régions ont plus d'un livre de calcul par élève. Seulement trois régions ont plus d'un livre de lecture par élève. Ce sont les régions des Cascades, de l'Est et du Sud-Ouest.

Notes méthodologiques :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

Plus le ratio est élevé, meilleure est la situation.

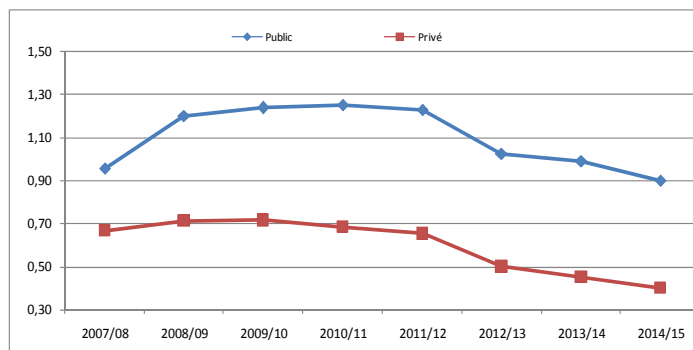
LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

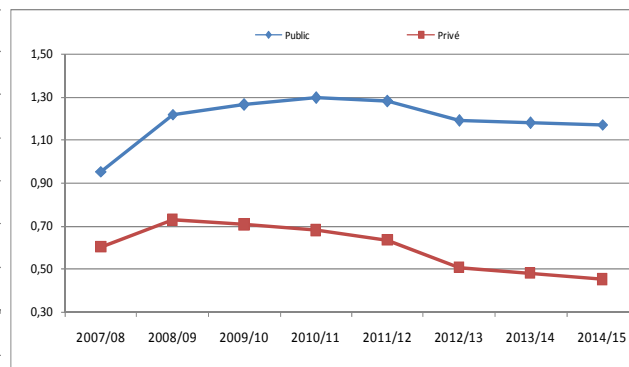
2014/2015	
Lecture	calcul
0,81	1,05

Evolution			
lecture		calcul	
2014/2013	2014/2007	2014/2013	2014/2007
-0,09	-0,11	-0,02	0,14

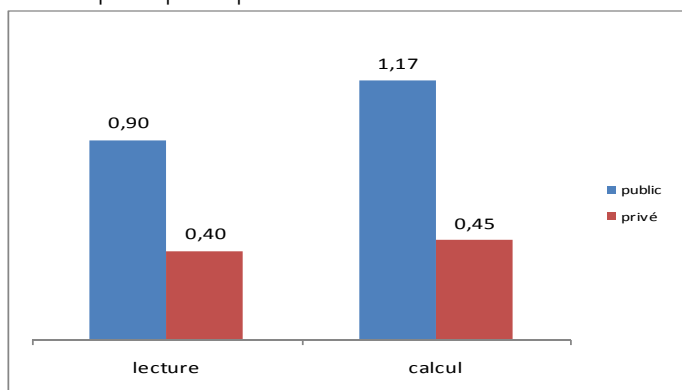
Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



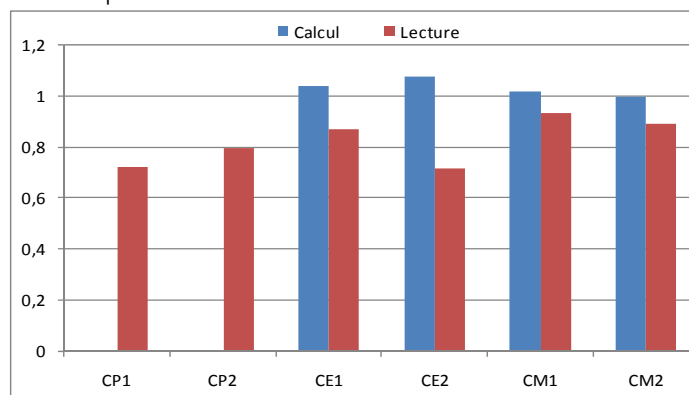
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Les disparités public / privé en 2014/2015



Disparités entre niveaux d'étude en 2014/2015



Les disparités régionales

Region	2014-2015	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	1,11	0,88
CASCADES	1,26	1,04
CENTRE	0,65	0,55
CENTRE-EST	0,98	0,72
CENTRE-NORD	1,08	0,68
CENTRE-OUEST	1,15	0,86
CENTRE-SUD	1,01	0,74
EST	1,31	1,03
HAUTS-BASSINS	1,04	0,92
NORD	1,00	0,77
PLATEAU CENTRAL	1,08	0,82
SAHEL	1,19	0,79
SUD-OUEST	1,55	1,23
National	1,05	0,81

Ratio livre-élève par statut d'école

	2014/2015	
	lecture	calcul
Public	0,90	1,17
Privé	0,40	0,45
National	0,81	1,05

Ratio livres-élève par milieu de résidence

	2014/2015	
	lecture	calcul
Rural	0,90	1,16
Urbain	0,58	0,75
National	0,81	1,05

LES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- ✚ Réduction de l'écart de croissance entre effectifs des enseignants et effectifs des élèves ;
- ✚ Maintien de la forte croissance des effectifs des femmes enseignantes et des enseignants du secteur privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2014/2015 est de 64 177 contre 58 294 en 2013/2014 soit 5 883 enseignants de plus. En partant des effectifs des enseignants de l'année scolaire 2007/2008, l'augmentation est de près de 28 560 enseignants.

L'augmentation des effectifs s'est poursuivie aussi bien dans les secteurs privés que publics ainsi que dans le milieu rural et urbain. Comparativement aux données de l'année dernière, l'accroissement des effectifs des enseignants est plus important dans le privé (12,3% contre 9,56% dans le public) et dans le milieu urbain (12,33% contre 9,26% en milieu rural). Ces accroissements ont eu comme corollaire, la hausse de la proportion des enseignants au niveau du privé et du milieu urbain. Par ailleurs, la proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,5% en 2014/2015.

L'analyse suivant le genre indique que l'accroissement relatif des effectifs des femmes enseignantes reste plus important que celui des hommes. L'indice de l'effectif des femmes est en hausse de 37,1 points par rapport à 2013/2014 et de 144,1 points par rapport à 2007/2008 contre respectivement 6,4 et 48,8 pour les hommes.

Les accroissements d'effectifs des enseignants entre 2013/2014 et 2014/2015 varient de 3,4% dans la région du Nord à 24,3% au Sahel. Six régions ont eu un accroissement des effectifs des enseignants supérieur à 10%. Il s'agit : du Centre, du Centre-Est, du Centre-Sud, de l'Est, du Sahel et du Sud-Ouest.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

LES ENSEIGNANTS

Effectifs des enseignants

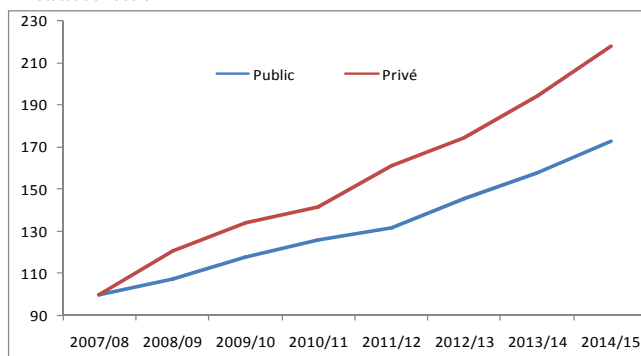
Effectif total 2014/2015	Part privé	Part rural	Part des communes prioritaires
64 177	19,8%	72,3%	8,5%

Évolution du nombre des enseignants

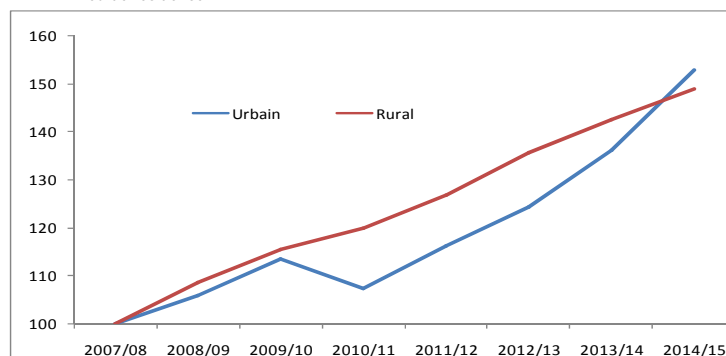
Evolution			
2014/2013		2014/2007	
en effectif	en %	en effectif	en %
5 883	10,1	28 560	80,2

Évolution comparative des indices du nombre d'enseignants (indice base 100 en 2000/01)

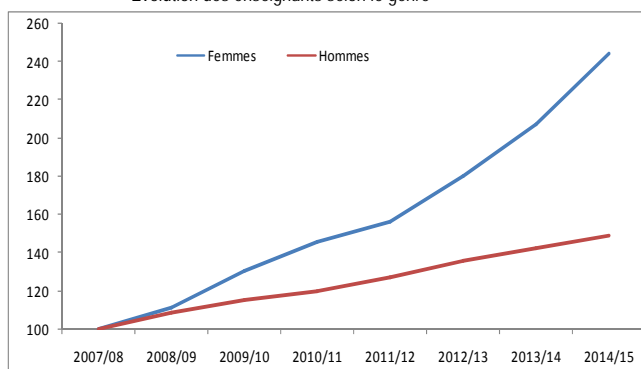
Statut de l'école



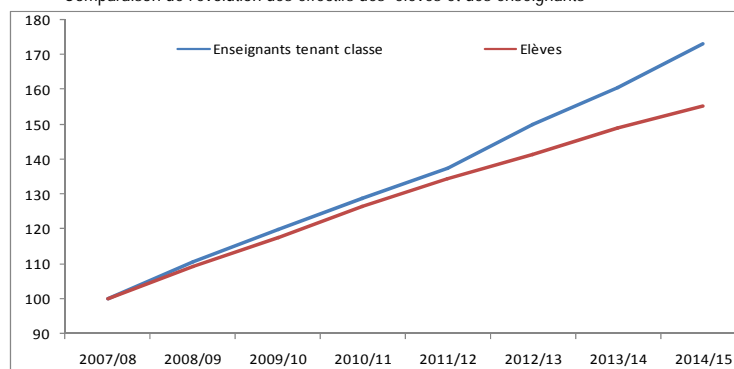
Milieu de résidence



Évolution des enseignants selon le genre



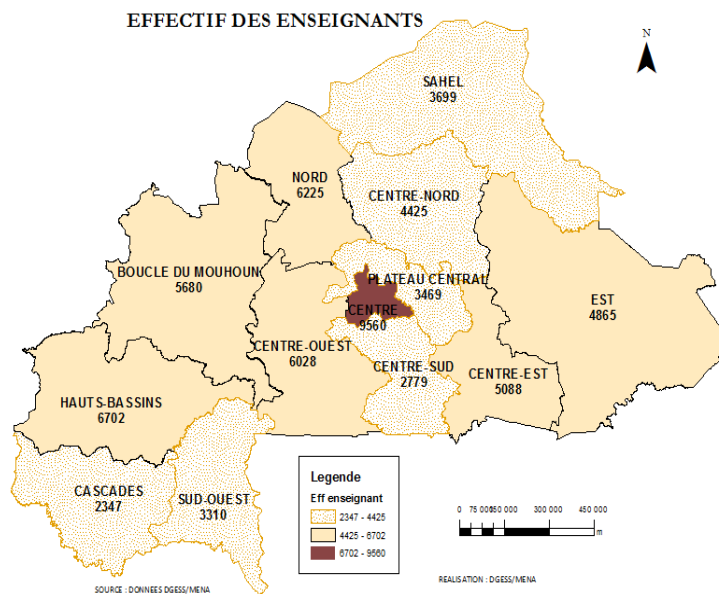
Comparaison de l'évolution des effectifs des élèves et des enseignants



Les disparités régionales des enseignants chargés de cours

Régions	Effectifs 2014/15	Evolution 2014/2013		Evolution 2014/2007
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	5 680	302	5,6	60,8
Cascades	2 347	194	9,0	97,2
Centre	9 560	1 397	17,1	85,9
Centre-Est	5 088	465	10,1	96,8
Centre-Nord	4 425	356	8,7	63,5
Centre-Ouest	6 028	455	8,2	69,3
Centre-Sud	2 779	257	10,2	64,5
Est	4 865	616	14,5	95,0
Hauts-Bassins	6 702	280	4,4	81,2
Nord	6 225	204	3,4	72,5
Plateau Central	3 469	265	8,3	71,9
Sahel	3 699	723	24,3	114,7
Sud-Ouest	3 310	369	12,5	96,2
Burkina Faso	64 177	5 883	10,1	80,1
Médiane	4 865	356	9,0	81,2
Intervalle de variation	[2347 ; 9560]	[194 ; 1397]	[3,4 ; 24,3]	[60,8 ; 114,7]

Évolution de l'effectif des enseignants en 2014/2015 région



TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Les points saillants

- ✚ Légère Baisse du taux d'encadrement
- ✚ Les communes prioritaires enregistrent un ratio inférieur à 40 élèves par enseignant.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, le taux d'encadrement est de 49,6 élèves par enseignant et a connu une baisse de 1,7 point par rapport à l'année précédente (51,3 élèves par enseignant). Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain (55,8 élèves par enseignant contre 57,4 en 2013/2014) que le milieu rural (47,6 élèves par enseignant contre 49,4 en 2013/2014).

Les communes prioritaires, elles enregistrent un taux d'encadrement faible et en dessous de l'objectif national fixé à 50 élèves par enseignant. Il est de 39,7 élèves par enseignant dans ces dernières contre 54,8 élèves dans les autres communes. Les activités de sensibilisation doivent se renforcer au niveau des communes prioritaires pour une rentabilisation des investissements réalisés.

Suivant le statut de l'établissement, le taux d'encadrement au niveau du public a enregistré une baisse comparé à celui de l'année précédente (50,6 contre 52,5). Ce taux reste largement supérieur à celui du privé qui a connu une hausse ces deux dernières années (46,0 contre 45,3). Sur la période 2007/2008 à 2014/2015, le taux d'encadrement a connu une baisse de 5,7 points.

Le taux d'encadrement au niveau national (49,57 élèves par enseignant) cache d'énormes disparités au niveau régional. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 37,6 élèves par enseignant dans le Sahel à 59,9 dans les Hauts-Bassins. Parmi les treize régions, on compte cinq qui ont un taux d'encadrement supérieur à 52 élèves par maître, il s'agit de la région du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et des Hauts-Bassins.

Notes méthodologiques :

Taux encadrement : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

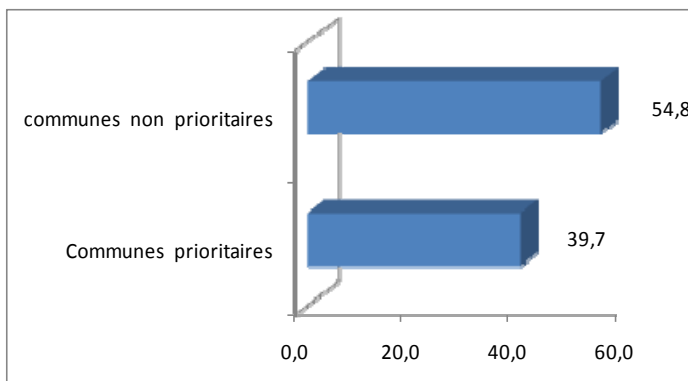
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

TAUX D'ENCADREMENT DES ELEVES

Taux d'encadrement	Variation (*)	Variation (*)
2014/15	2014/2013	2014/2008
49,6	-1,7	-5,7

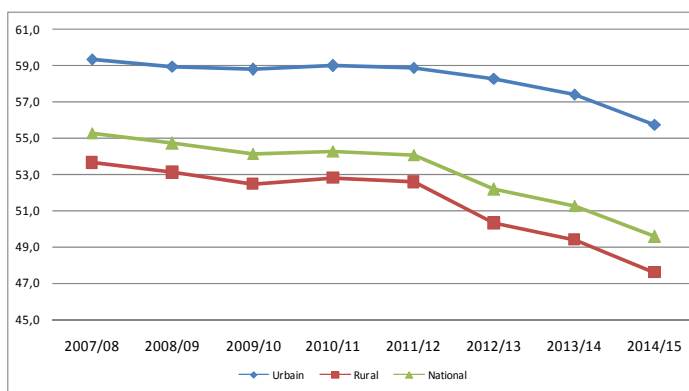
Taux d'encadrement et variations Selon Milieu de résidence

Taux encadrement	2014/15	Variation (*)	
		2014/2013	2014/2008
Urbain	55,8	-1,7	-3,6
Rural	47,6	-1,8	-6,1

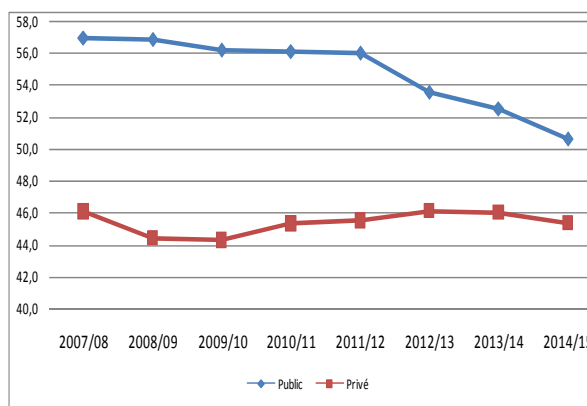


Évolution comparée du taux d'encadrement

Milieu de résidence



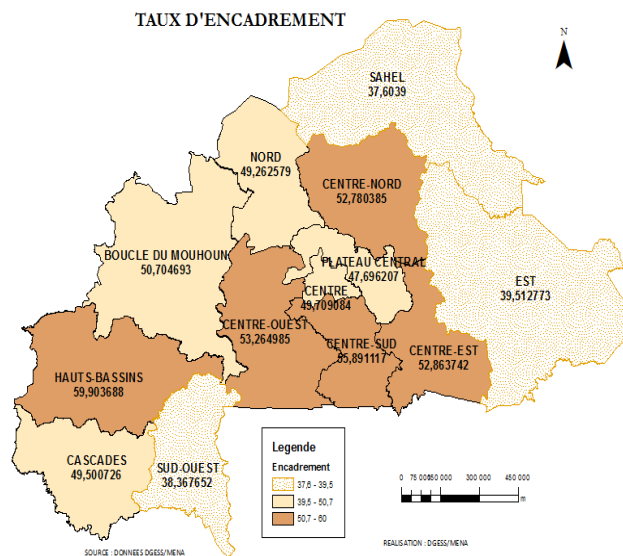
statut de l'école



Disparités régionales

Régions	Taux d'encadrement 2014/15	Variation	
		2014/13	2014/2007
Boucle du	50,7	-1,54	1,5
Cascades	49,5	-2,69	-2,9
Centre	49,7	-1,97	4,4
Centre-Est	52,9	-1,83	-0,9
Centre-Nord	52,8	-1,69	1,4
Centre-Ouest	53,3	-0,52	5,4
Centre-Sud	55,9	-1,88	3,0
Est	39,5	-2,15	-4,9
Hauts-Bassins	59,9	-1,40	7,8
Nord	49,3	-1,13	-2,7
Plateau Central	47,7	-1,17	1,0
Sahel	37,6	-2,44	-5,5
Sud-Ouest	38,4	-1,55	-6,1
Burkina Faso	49,57	-1,72	0,67
Médiane	49,7	-1,7	1,0
variation	[37,6 ; 59,9]	[-2,7 ; -0,5]	[-6,1 ; 7,8]

Taux d'encadrement



CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Les points saillants

- ✚ Le corps enseignant continue de se féminiser;
- ✚ Légère baisse de la proportion du personnel qualifié dans le public;
- ✚ Zones rurales plus favorisées en personnel qualifié que les zones urbaines.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, le nombre d'enseignants au niveau national est de 64 177 contre 58 294 en 2013/2014. Le degré de féminisation du corps enseignant a atteint 44,6% et la proportion des enseignants qualifiés est de 85,4%. La représentation des femmes au cours de l'année 2014/2015 a augmenté de 5,1 points par rapport à l'année précédente. Quant à la proportion des enseignants qualifiés, elle est en baisse de 0,2 point par rapport à l'année dernière.

Il y a proportionnellement plus d'enseignants qualifiés dans le secteur public que dans le privé (99,7% contre 27,7%). La proportion de femmes est plus importante en milieu urbain (53,3%) qu'en milieu rural (41,3%), dans le public (46,2%) que dans le privé (38,1%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 35,5% et celle du personnel qualifié est de 97,0%. Ces deux taux sont respectivement de 46,1% et de 83,3% dans les autres communes.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 34,5% dans la région de la Boucle du Mouhoun à 53,9% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, pour un taux national de 85,4%, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 97,6% suivi de la région de l'Est avec 95,3%. La région du Centre avec 53,5% est classée en dernière position.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat d'Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Féminisation et qualification

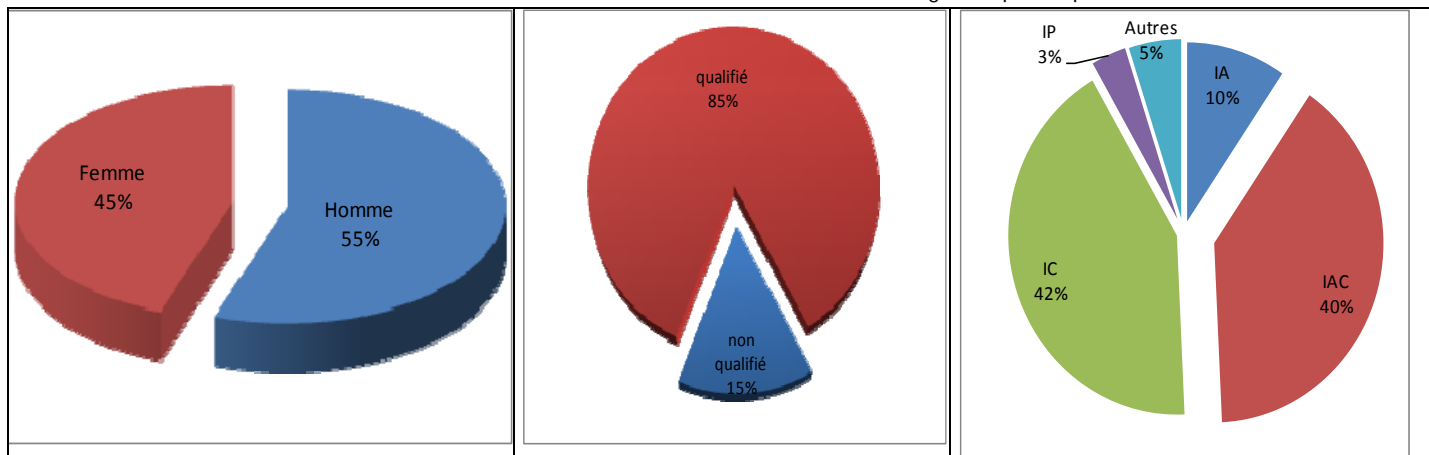
Nombre d'enseignants en 2014/15	% de femmes	% Enseignants qualifiés
64 177	44,6	85,4

Evolution 2014/2013		Evolution 2014/2007	
% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
3,0	1,06	11,7	-2,1

Taux de féminisation

Qualification

Enseignants par corps



Les disparités régionales

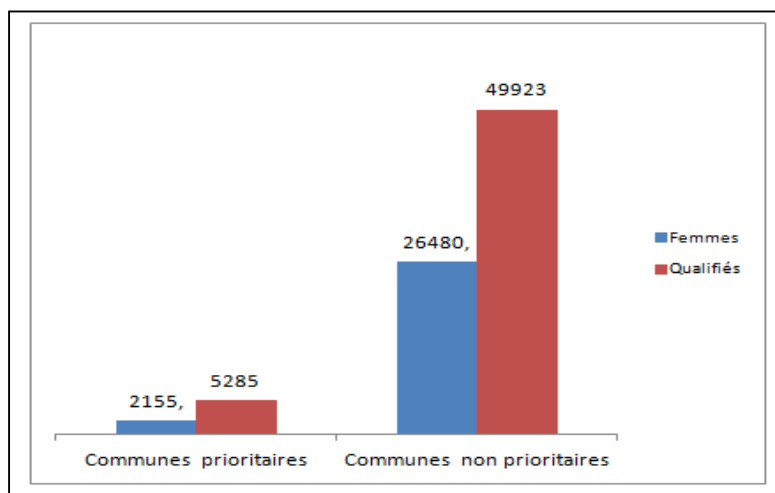
les disparités Urbain/rural

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés		milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Evolution 2014/2007	%	Evolution 2014/2007		%	Evolution 2014/2007	%	Evolution 2014/2007
Public	46,2	12,3	99,7	0,2	Rural	41,3	15,7	100,0	6,6
Privé	38,1	10,2	27,7	0,4	Urbain	53,3	5,3	100,0	24,2

Les disparités régionales

Régions	% Femmes	% Enseignants qualifiés
Boucle du Mouhoun	38,5	93,1
Cascades	36,4	91,3
Centre	56,6	57,2
Centre-Est	50,0	91,2
Centre-Nord	42,8	91,4
Centre-Ouest	43,6	94,9
Centre-Sud	47,5	92,9
Est	44,0	95,7
Hauts-Bassins	39,2	75,2
Nord	42,4	87,1
Plateau Central	47,9	90,1
Sahel	40,0	92,9
Sud-Ouest	37,9	98,2
Burkina Faso	44,6	85,4
Médiane	42,8	91,4

Statut de la commune	% de Femmes	% Qualifiés
Prioritaires	35,5	97,0
Non Prioritaires	46,1	83,3



Les points saillants

- ✚ Hausse du taux de promotion que dans le sous-cycle CE ;
- ✚ Repli du taux de redoublement.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'éducation de base n'ont pas connu une amélioration significative dans tous les sous cycles par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2014/2015 a connu une baisse par rapport à 2013/2014 dans le sous-cycle CP et la classe de CM1, passant respectivement de 91,7 % à 91% et 83,2% à 80,2%. Le taux a présenté par contre une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2013/2014 pour le sous-cycle CE.

Le taux de redoublement a également connu une baisse dans tous les sous cycles par rapport à 2013/2014. Le taux de redoublement est ainsi passé de 3,5% à 2,9% au CP, de 5,8% à 5,7% au CE et de 14% à 4,9% au CM1.

Quant au taux d'abandon c'est seulement au CM1 qu'il a observé une hausse par rapport à l'année précédente. Il est passé de 4,7% à 3,3% au CP, de 6,6% à 5,2% au CE et au CM1 de 11,4% à 14,9%.

Comparativement à 2007/2008, les indicateurs de rendement interne de l'éducation se sont globalement améliorés dans tous les sous cycles.

Les courbes d'évolution des taux de rendement interne présentent un repli global des taux de promotion dans les sous cycles, une poursuite de la baisse du taux de redoublement et une variation en dents de scie pour le taux d'abandon. Le taux d'abandon du CM1 est élevé et mérite des investigations poussées pour cerner les causes du phénomène.

Au niveau des disparités régionales, on constate que la région du Plateau Central enregistre le pourcentage le plus élevé de redoublants (7%) tandis que le Sahel a observé le plus faible taux avec 3%. Toutes les régions ont une proportion de redoublants inférieure à 9% et elles ne sont que cinq (le Sahel, les Hauts-bassins, le Centre-Est, le Centre et le Sud-Ouest) à avoir une valeur de cet indicateur inférieure à 7%.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

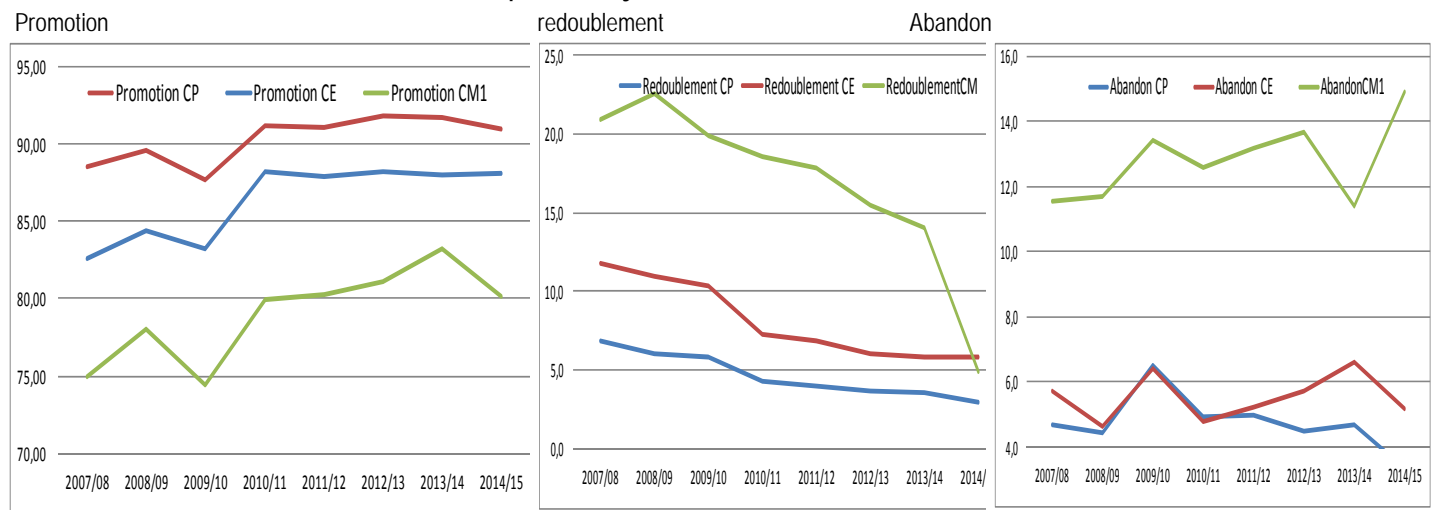
LES PARCOURS SCOLAIRES

Les taux de rendement interne par sous-cycle

	CP			CE			CM1		
	2014/15	Variation		2013/14	Variation		2013/14	Variation	
		2014/2013	2014/2007		2014/2013	2013/2007		2013/2012	2013/2007
Promotion	91,0	-0,7	2,5	88,1	0,1	5,5	80,2	-3,0	5,3
Redoublement	2,9	-0,6	-3,8	5,8	0,0	-6,0	4,9	-9,1	-16,0
Abandon	3,3	-1,4	-1,3	5,2	-1,4	-0,5	14,9	3,5	3,4

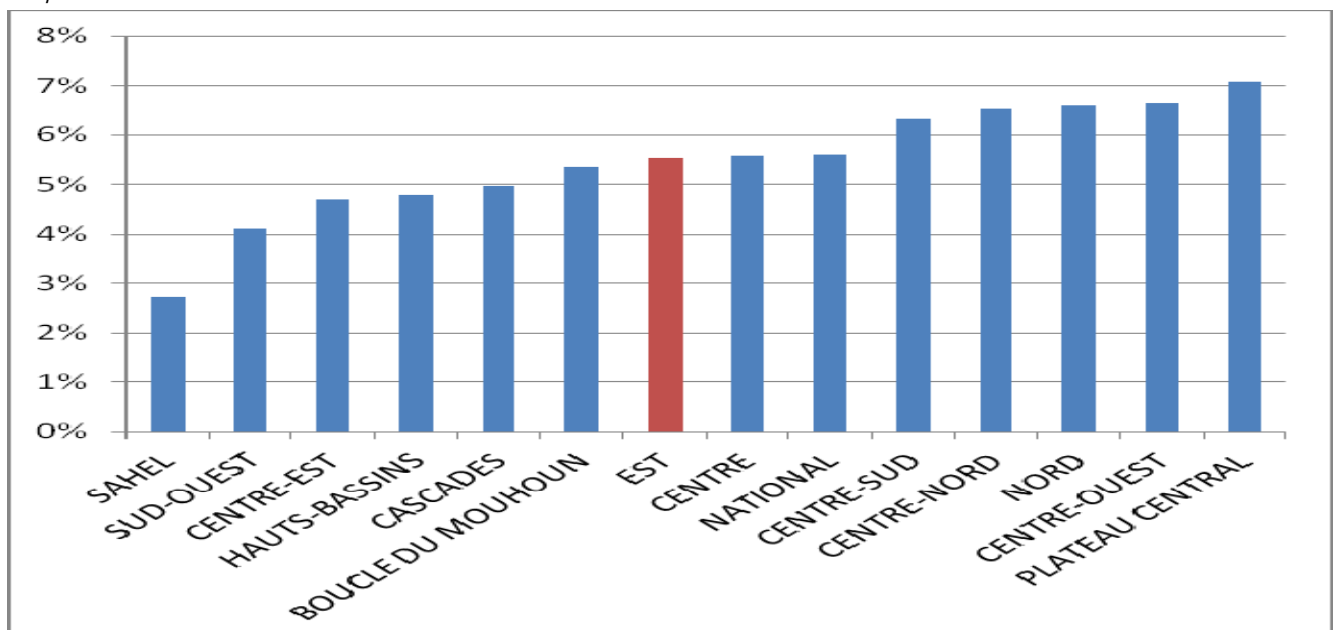
* La promotion et l'abandon concernent le CM1.

Les évolutions des taux de rendement interne par sous-cycle



Disparités régionales

L'importance des redoublants en 2014/2015



LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

Les points saillants

- 📈 Hausse de l'efficacité interne.
- 📉 Baisse des taux de déperdition

Commentaire

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année du primaire.

La courbe de la cohorte de 2014/2015 se situe légèrement en dessous de celle de la cohorte de 2013/2014. Elle résume en partie les récessions constatées sur les indicateurs de rendement interne du système décrit précédemment. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année s'est dépréciée par rapport à celle de l'année scolaire précédente. En effet, en 2014/2015, sur 1000 élèves entrés au CP1, 660 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 692 en 2013/2014 et 670 en 2007/2008. Aussi, la réussite à l'examen du CEP s'est réduite. On constate en effet que, toujours sur les 1000 élèves, 637 réussiront au CEP en 2014/2015 contre 687 en 2013/2014 et 513 en 2007/2008.

En ce qui est de la disparité suivant le genre, elles sont en faveur des filles. En effet, sur 1000 élèves filles entrés au CP1, 705 atteindront la classe du CM2 parmi lesquelles 674 obtiendront le CEP. Ces chiffres sont respectivement de 619 et 502 pour les garçons.

En 2014/2015, un élève devra passer en moyenne 6,5 ans pour obtenir son CEP. La durée moyenne pour l'obtention du CEP a légèrement augmenté par rapport à 2013/2014 et s'est réduit par rapport à 2007/2008 où elle était de 6,8 ans.

En 2014/2015, 29,4% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'atteindre la fin du cycle sont gaspillées contre 25,6% en 2013/2014 et 31,9% en 2007/2008 soit une hausse de 3,8 et une baisse de 2,5 points respectivement par rapport à 2013/2014 et 2007/2008. Les ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons et l'écart est très frappant. Ces ressources gaspillées chez les garçons et les filles sont respectivement de 32,0% et 24,7% en 2014/2015 contre 29,8% et 20,9% en 2013/2014. Pour l'année 2007/2008 elles étaient 32,9% pour les garçons et 30,6% pour les filles.

Le gaspillage de ressources est imputable pour 79,9% à l'abandon en 2014/2015 contre 72,4% en 2013/2014 et 75% en 2007/2008. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en hausse aussi bien chez les filles (77,9% en 2014/2015 contre 72,4% en 2013/2014) que chez les garçons (81,5% en 2014/2015 contre 76,1% en 2013/2014).

Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

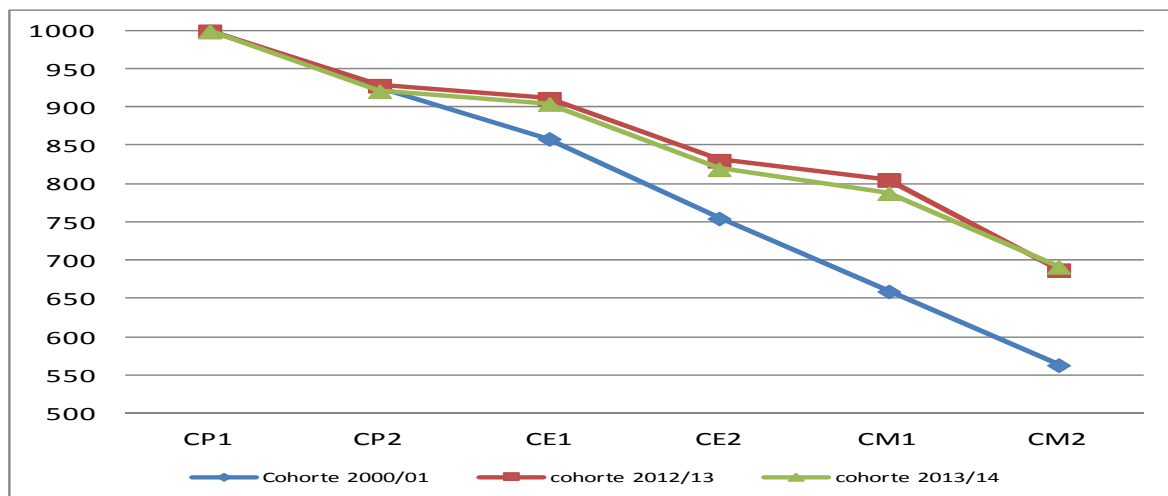
Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

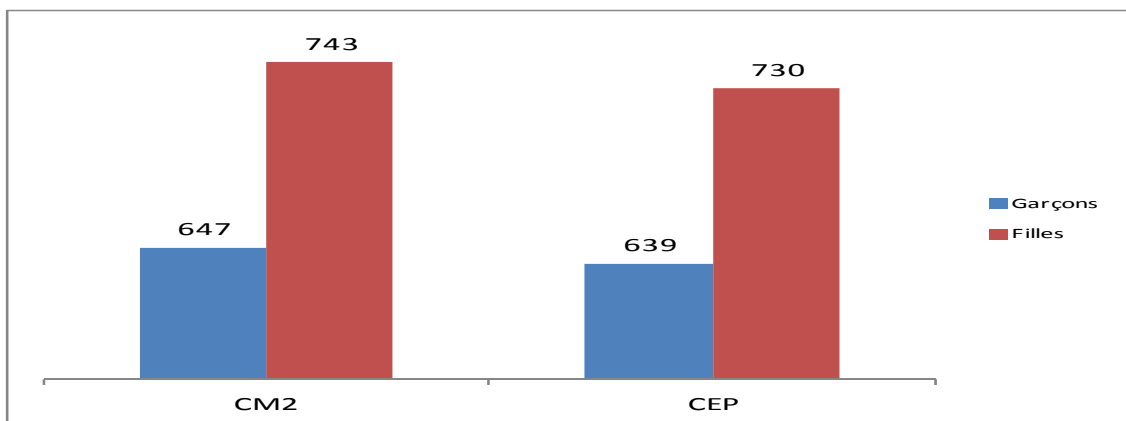
Étude de la survie scolaire



Taux de survie

Taux de survie	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/12	2012/13	2013/14
CM2	670	694	623	703	687	688	692
CEP	579	653	570	648	639	631	682

Comparaison garçons - filles en 2014/15



Durée moyenne de scolarisation

	2007/2008			2013/2014			2014/2015		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,8	6,8	6,8	6,4	6,4	6,4	6,5	6,5	6,5
Coefficient d'efficacité interne	67,1%	69,4%	68,1%	70,2%	79,1%	74,4%	68,0%	75,3%	71,6%
Déperdition due à l'abandon	74,0%	76,1%	75,0%	76,1	67,2	72,4	81,5	77,9	79,9

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Les points saillants

- ✚ Baisse du taux de réussite au CEP;
- ✚ Taux de réussite des garçons toujours supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2015 est de 73,5%. Il connaît une baisse de 8,7 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux des filles reste toujours inférieur à celui des garçons (76,6% contre 70,7%).

Le graphique d'évolution de la page ci-contre indique une évolution non régulière de 2008 à 2015. Durant cette période, le taux le plus bas a été observé en 2008 (58,5%). Le taux de réussite de cette année est le plus faible enregistré depuis celui de 2009. Entre 2008 et 2015, l'écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles est supérieur à 7 points et atteint 8,2 points en 2013 (valeur la plus élevée sur la période).

Les taux de réussite par région en 2015 varient de 71,7 % dans le Centre Nord à 85,7% au Centre. Cet écart est plus petit que celui de l'année précédente passant de 46,6% à 70,9%.

En 2012/2013, seules cinq des treize régions ont enregistré un taux de réussite supérieur au taux national (Cascades, Centre, Centre-Sud, Hauts-Bassins et Sahel).

Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.

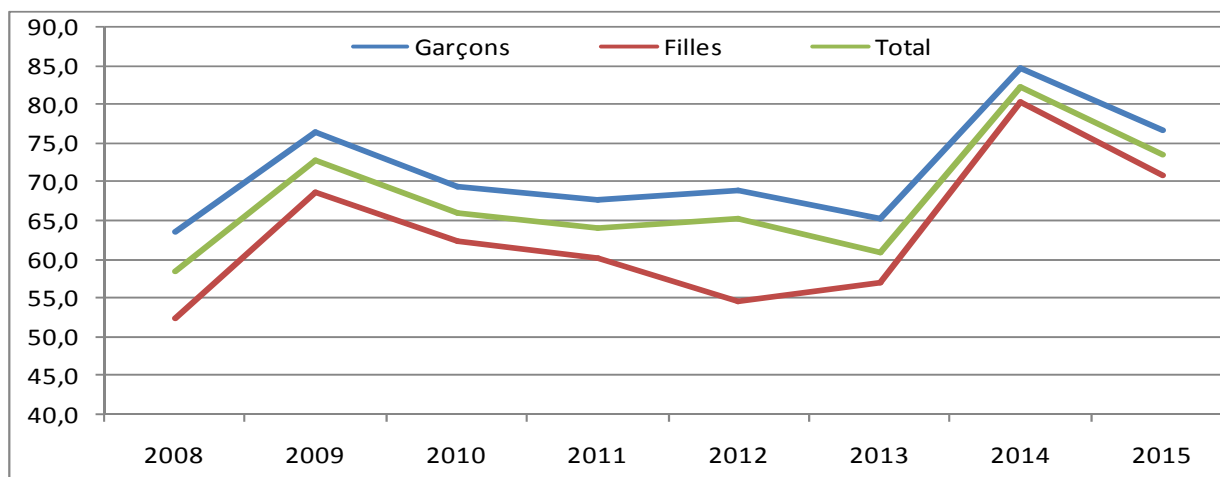
Source : Rapport de la DECEB/MENA

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP

Taux en 2015 %	Garçons %	Filles %	Variation (*) 2014/2013	Variation (*) 2014/2008
73,5	76,6	70,7	-8,7	15,0

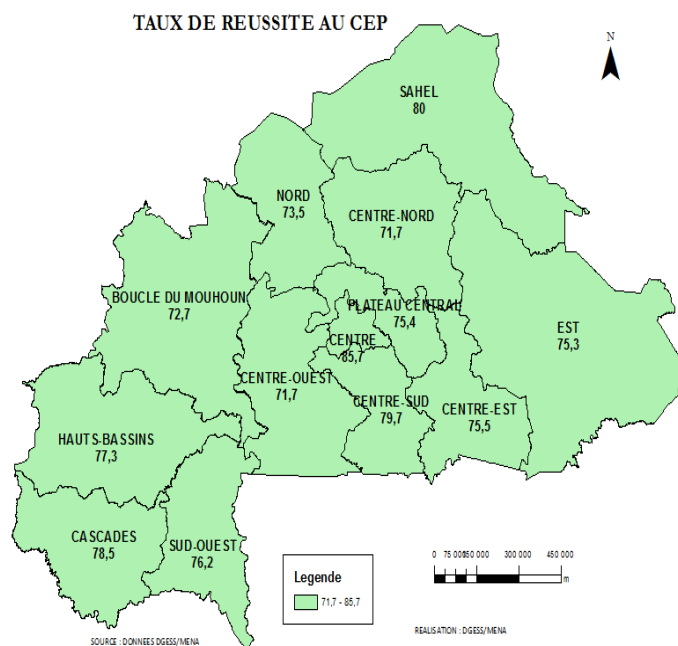
Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles



Disparités régionales

Carte des taux de réussite session 2013

Régions	Taux de réussite en 2015		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	72,7	67,8	70,1
Cascades	78,5	72,9	75,7
Centre	85,7	82,2	83,8
Centre-Est	75,5	70,4	73,0
Centre-Nord	71,7	65,4	68,4
Centre-Ouest	71,7	63,2	67,2
Centre-Sud	79,7	71,4	75,4
Est	75,3	69,2	72,2
Hauts-Bassins	77,3	73,2	75,2
Nord	73,5	65,7	69,3
Plateau Central	75,4	69,5	72,2
Sahel	80,0	73,0	76,8
Sud-Ouest	76,2	64,9	70,6
Burkina Faso	76,6	70,7	73,5
Médiane	75,5	69,5	72,2
Intervalle de variation	[71,7 ; 85,7]	[63,2 ; 82,2]	[67,2 ; 83,8]



Les points saillants.

- ✚ Pas évolution significative entre les scores moyens de 2014 et 2008
- ✚ Meilleurs résultats des élèves en français qu'en mathématique;

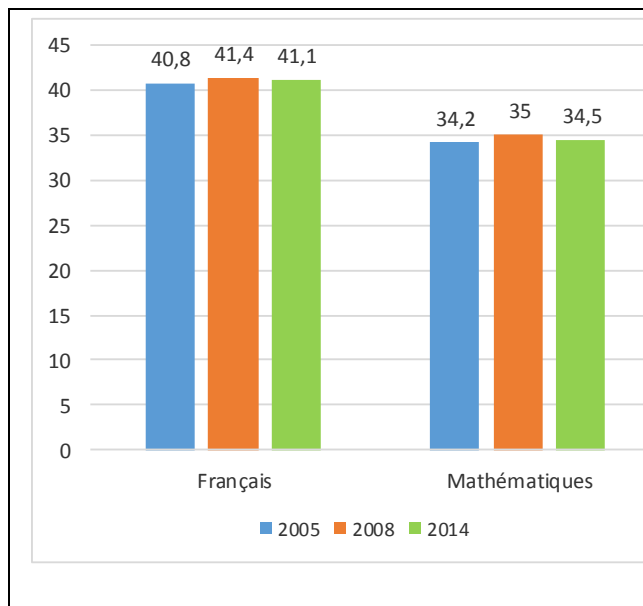
L'évaluation des acquis de 2014, indique un score 41,1 pour les élèves du CP1 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves en début de scolarité primaire est resté stable par rapport à celui de 2008 où le score moyen était de 41,5. En mathématique, les difficultés des élèves sont encore plus accentuées, le score moyen est de 34,5 en 2014 soit 0,5 point de moins que celui de 2008.

Par ailleurs, au CE2, les élèves n'ont pas de meilleurs résultats en français que ceux du CP1, leur score moyen est de 39,8 en 2014. Cependant, en mathématique, on note une légère progression par rapport au score en début de scolarité du primaire. En effet, en 2014, les élèves de CE2 ont un score moyen de 37,5 en mathématique contre 34,5 pour les élèves de CP1 soit un écart 3 points entre les deux années.

Au niveau régional, des disparités entre les différentes régions existent: la région du plateau central enregistre le meilleur score tant en début de scolarité qu'en milieu de scolarité. Le score moyen dans cette région est de 48 au CP1 et 42,1 en CE2 tandis que la région du Centre nord occupe la dernière place avec un score moyen de 34 au CP1 et 34,5 au CE2. En outre, les élèves de la région du Sahel ont fait des progrès considérable en français entre 2008 et 2014, le score moyen est passé de 34,8 à 43,1 soit 8,3 points de plus.

LES RESULTATS : LES ACQUIS 2014

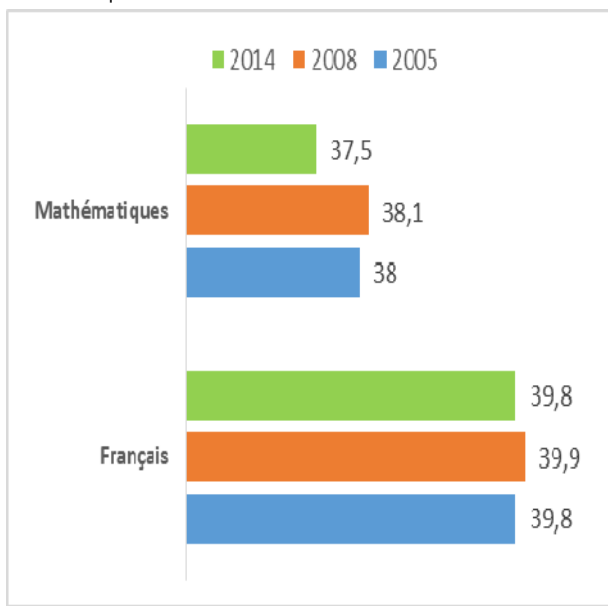
Comparaison des résultats au CP1 en français et en mathématiques 2005, 2008, 2014



Résultats de français obtenus par les élèves de CP1

Régions	Enquête 2005		Enquête 2008		Enquête 2014	
	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs
Boucle du Mouhoun	29,5	12	45,5	5	42,7	5
Centre	52,3	1	48,4	1	41,8	7
Centre-Est	40,1	5	47,3	3	38,1	10
Centre-Nord	39,8	6	41,7	8	34,0	13
Centre-Ouest	40,7	4	32,3	13	38,1	11
Centre-Sud	39,5	8	46,4	4	42,4	6
Est	37,6	9	44,6	6	41,6	8
Hauts-Bassins	32,6	11	43,1	7	44,4	9
Nord	47,2	2	33,5	12	34,2	12
Sahel	27,3	13	34,8	11	43,1	4
Sud-Ouest	45,3	3	41,5	9	40,5	9
Cascades	33,3	10	47,9	2	44,0	3
Plateau Central	39,8	7	40,3	10	48,0	1
Ensemble	40,8		41,4		41,1	

Comparaison des résultats au CE2 en français et en mathématiques 2005, 2008, 2014



Résultats en français obtenus par les élèves de CE2

Régions	Enquête 2005		Enquête 2008		Enquête 2014	
	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs	Résultat	Rangs
Boucle du Mouhoun	35,0	10	45,4	2	38,7	10
Centre	50,0	1	43,9	4	37,4	12
Centre-Est	41,1	5	40,7	7	40,0	7
Centre-Nord	37,4	7	37,3	11	34,5	13
Centre-Ouest	44,2	3	30,1	12	39,7	8
Centre-Sud	44,7	2	42,5	6	38,6	11
Est	36,1	8	45,3	3	42,1	2
Hauts-Bassins	30,4	12	38,5	10	41,2	4
Nord	39,1	6	39,0	9	40,8	5
Sahel	29,6	13	36,1	13	41,3	3
Sud-Ouest	44,2	3	48,3	1	39,7	8
Cascades	32,3	11	43,0	5	40,7	6
Plateau Central	35,5	9	39,2	8	42,4	1
Ensemble	39,8		39,9		39,8	

Partie II :
INDICATEURS DE L'EDUCATION ISSUS
D'ENQUETES AUPRES DES MENAGES

Les points saillants

- ✚ Amélioration de la disponibilité des infrastructures en milieu rural.
- ✚ Le renvoi est la deuxième cause de l'abandon des élèves de 6 à 11 ans

Commentaire général

L'un des objectifs du PDDEB est d'augmenter l'offre d'éducation. Les résultats de l'enquête QUIBB 2007 montrent que le pourcentage des ménages qui mettent moins de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche s'est accru. Ils sont en effet 67,8% en 2007 contre 65,9% en 2005 et 62,3% en 2003. La proximité des écoles des habitations des ménages s'est surtout améliorée en milieu rural mais les ménages en milieu rural sont encore bien moins nombreux à pouvoir accéder à l'école primaire la plus proche en moins de 30 minutes que ceux du milieu urbain (62,9% contre 86,0%).

Les régions du Nord et du Centre ont un meilleur taux d'accès aux infrastructures scolaires, plus de 80% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une école primaire. Par contre, celles du Sahel et du Sud-Ouest sont à peine 50% à moins de 30 minutes d'une infrastructure scolaire du primaire.

En termes de qualité du système éducatif primaire, 17% des élèves manifestent un mécontentement. Ils sont proportionnellement plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain, au public qu'au privé. Cet état de fait est imputable à 59% au manque de fournitures scolaires, et à 30% au comportement et à la disponibilité du personnel enseignant.

Pour diverses raisons 4,7% des élèves âgés de 6 à 11 ans ont cessé de fréquenter l'école en 2006/07. Les deux principales causes sont le refus de fréquenter à 48% et le renvoi à 30%.

Notes méthodologiques :

Temps mis pour atteindre l'école la plus proche : C'est le temps en minutes avec le moyen de transport habituellement utilisé pour s'y rendre.

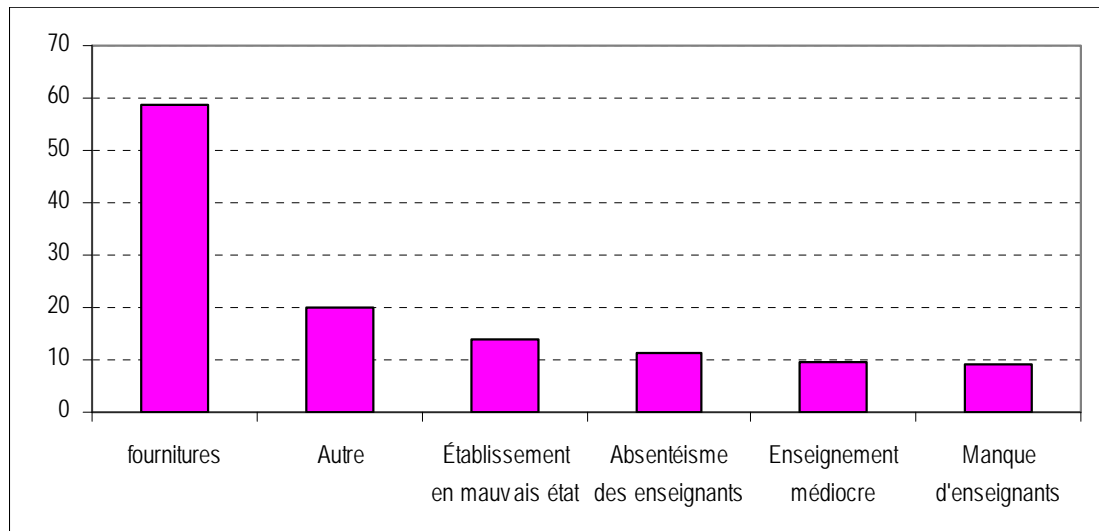
Sources : EBCVM 2003, QUIBB 2005, QUIBB2007/INSD

Pourcentage de ménages à moins de 30 minutes d'une école primaire selon la région

Manifeste un mécontentement vis-à-vis du système éducatif

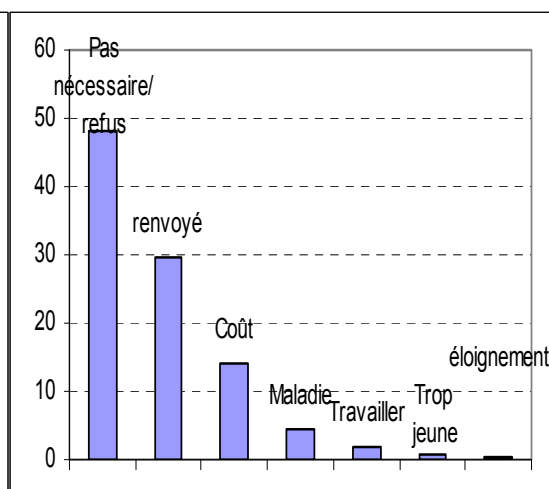
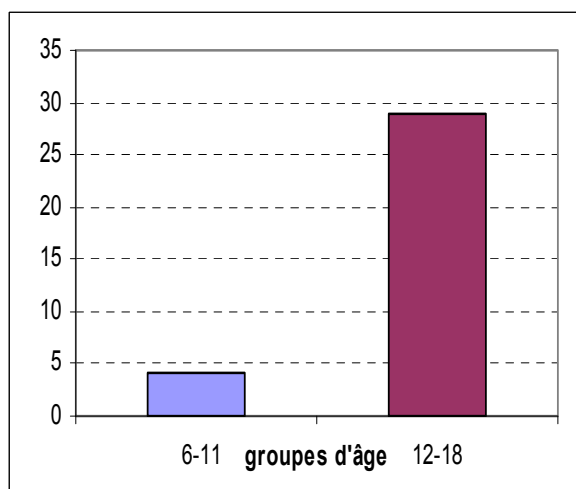
Ensemble		Primaire	
National	17,4	National	17,0
Rural	18,3	Public	17,2
Urbain	15,6	Privé	13,7
		Autres	19,8

Raisons du mécontentement (en %)



Pourcentage des abandons scolaires par groupe d'âge

Raisons des abandons scolaires des 6 à 11 ans

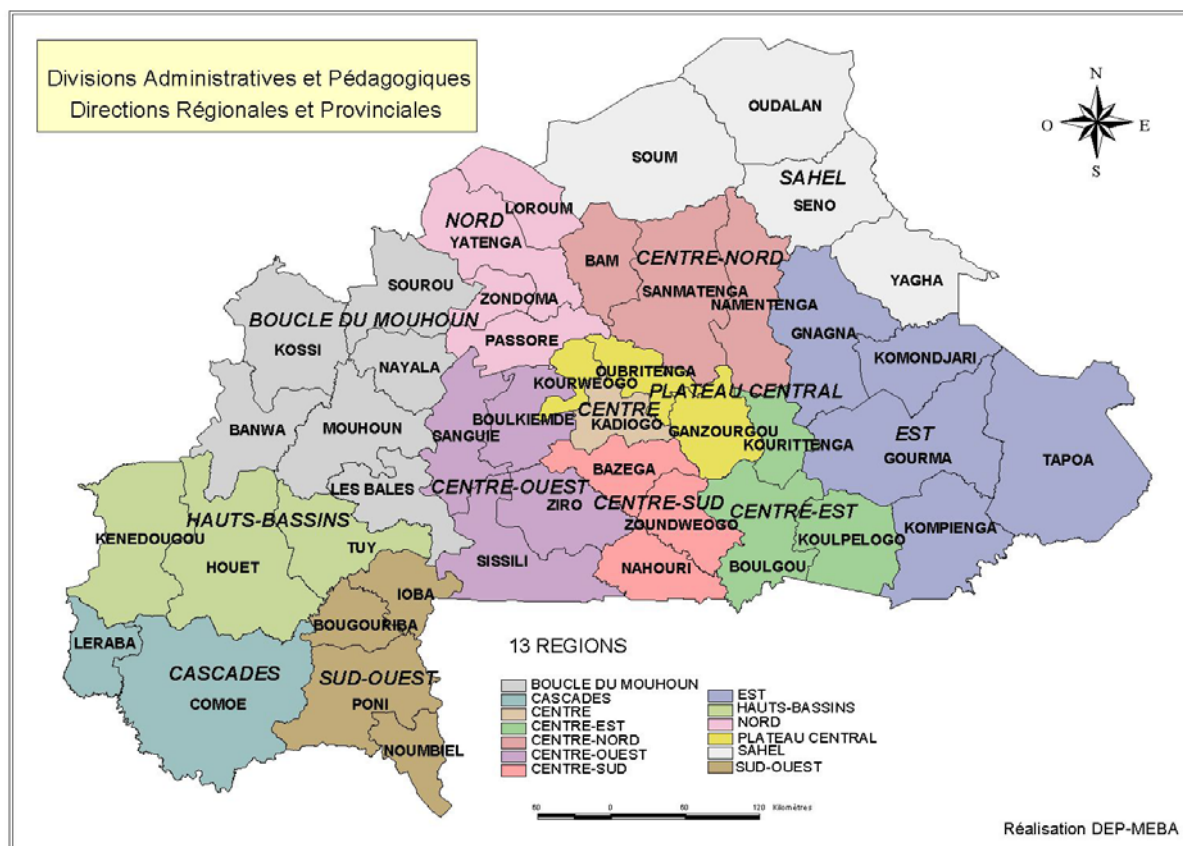


ANNEXE 1

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA, DPEBA) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé à 304 en 2005, à 322 en 2006 et à 475 en 2014.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation



ANNEXE 2

LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes :

- **Le système formel**

Le système formel est administré par quatre (04) ministères : 1) le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour le primaire et le préscolaire ; 2) le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS) pour le post primaire, secondaire et le supérieur ; 3) le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) pour l'emploi et la formation des jeunes et 4) le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MRSI) pour la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- Le post primaire, qui concerne les enfants âgés de 12 à 15 ans qui comporte un cycle de quatre ans (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}). La fin de ce cycle est sanctionné par le diplôme du BEPC.
- L'enseignement secondaire accueille la population de 16 à 18 ans. Il est composé d'un cycle, qui dure 2 ou 3 ans. Ce niveaux d'enseignement est sanctionné par le diplômes du BAC (enseignement général ou de l'enseignement technique).
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.
- La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Au MENA, ce secteur relève d'un Ministère Délégué chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (MD/AENF).

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires)